

DÉPARTEMENT DU MORBIHAN
EAU DU MORBIHAN

DATE DE CONVOCATION : 22/06/2022			
Nombre de délégués en exercice	Présents	Absents	Pouvoirs
62	36	12	14

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL**

L'an deux mille vingt deux, le un juillet, le Comité Syndical de Eau du Morbihan, dûment convoqué, s'est réuni à Vannes, sous la présidence de Monsieur Dominique RIGUIDEL, Président de Eau du Morbihan.

Étaient présents :

Madame Annie AUDIC. Monsieur Daniel AUDO. Monsieur Patrick BEILLON. Monsieur Denis BERTHOLOM. Madame Marie-Claire BONHOMME. Monsieur André BOUDART. Monsieur Serge BUCHET. Monsieur Yannick CHESNAIS. Monsieur Jean-Claude COUDE. Monsieur Vincent COWET. Monsieur Paul COZIC. Monsieur Michel CRIAUD. Monsieur Thierry EVENO. Madame Pascale GILLET. Monsieur Bruno GOASMAT. Monsieur Didier GUILLOTIN. Monsieur Raymond HOUEIX. Monsieur Yves HUTTER. Monsieur Freddy JAHIER. Monsieur Denis L'ANGE. Monsieur Bruno LE BORGNE. Monsieur Yannick LE BORGNE. Monsieur Bernard LE BRETON. Monsieur Ronan LE DELEZIR. Monsieur Denis LE RALLE. Monsieur Gérard LE ROY. Madame Christine MANHES. Monsieur Joël MARIVAIN. Madame Claire MASSON. Monsieur François-Denis MOUHAOU. Monsieur Anthony ONNO. Monsieur Maurice POUILLAUDE. Monsieur Jérôme REGNIER. Monsieur Dominique RIGUIDEL. Monsieur Benoît ROLLAND. Monsieur Stéphane SANCHEZ

Avaient donné pouvoir :

Madame Martine AUFFRET. Monsieur Maurice BRAUD. Monsieur Jacky CHAUVIN. Monsieur Jean-Luc CHIFFOLEAU. Monsieur Jean-Paul GAUTIER. Madame Françoise GUILLERM. Madame Diane HINGRAY. Madame Annaïck HUCHET. Monsieur Loïc LE PEN. Monsieur Jean-Pierre LE PONNER. Monsieur Daniel MANENC. Monsieur David ROBO. Monsieur André TEXIER. Monsieur Yves THIEC

Étaient excusés :

Monsieur Dominique CHAUMORCEL. Monsieur Alain DE CHABANNES. Monsieur Jean-Luc EVEN. Monsieur Roland GASTINE. Monsieur Tibault GROLLEMUND. Monsieur Hugues JEHANNO. Monsieur Pascal LE JEAN. Monsieur René LE MOULLEC. Madame Martine PARE. Monsieur Jean-Charles SENTIER. Monsieur Franck VALLEIN. Monsieur Yann YHUEL

Secrétaire de séance : Madame Annie AUDIC

Les présents formant la majorité des membres en exercice, le Comité Syndical peut valablement délibérer.

.../...

CS_2022_042 - Rapport sur le prix et la qualité du service Production et Transport - exercice 2021

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n° 2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire ;

Vu le rapport du Président ;

Le Comité Syndical après en avoir délibéré, décide :

- d'adopter le rapport sur le prix et la qualité du service de Production et Transport au titre de l'exercice 2021, annexé à la présente délibération.

Fait et délibéré à Vannes, le 1 juillet 2022

(au registre suivent les signatures)

Pour extrait certifié conforme

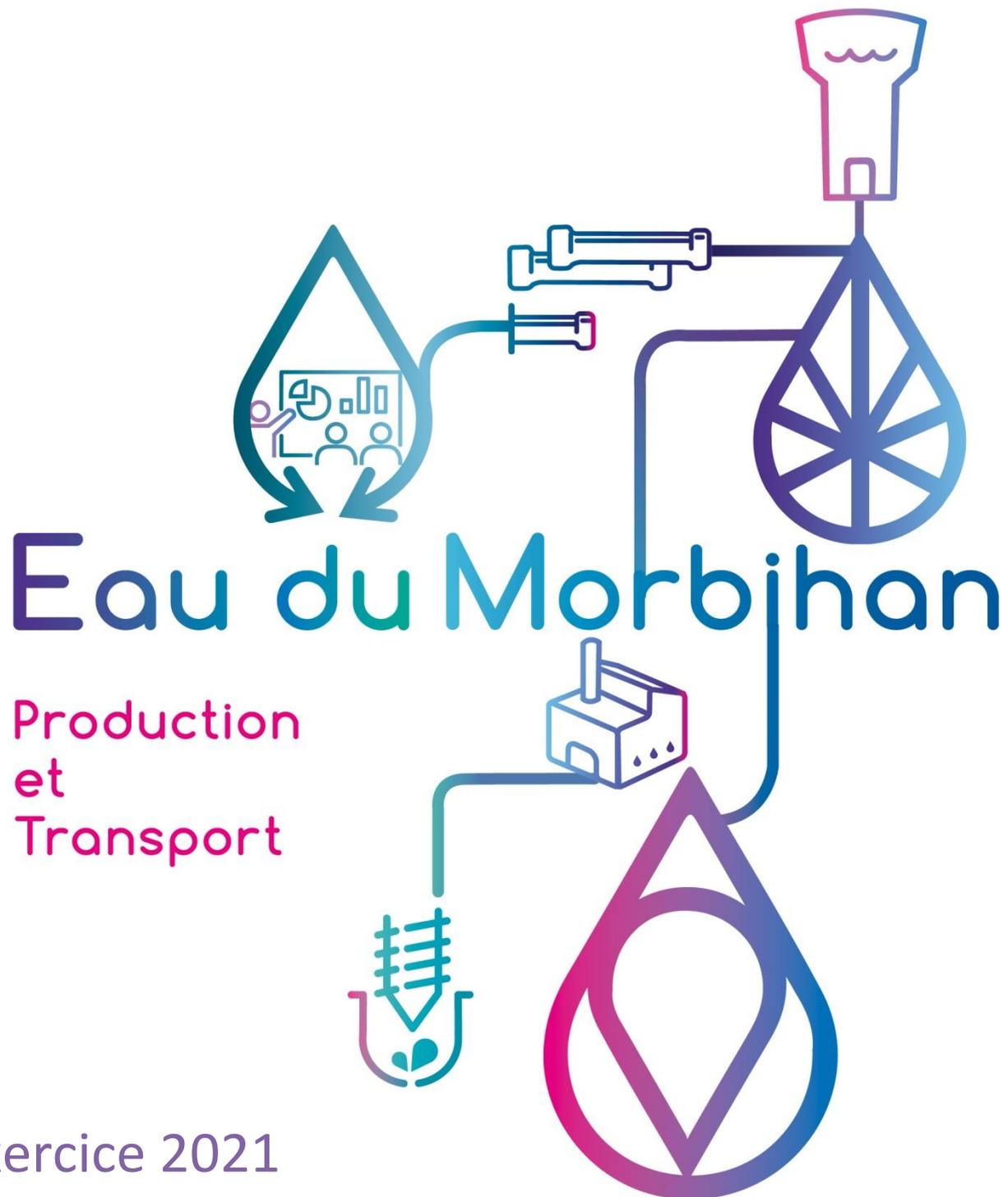
Le Président,



Dominique RIGUIDEL

DÉTAIL DU VOTE

POUR	50
CONTRE	0
ABSTENTION	0
NE PARTICIPE PAS	0



Eau du Morbihan

Production
et
Transport

Exercice 2021

Rapport relatif au Prix et à la Qualité du Service public de l'eau potable pour l'exercice présenté conformément à l'article L.2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales



Table des matières

1	CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE	4
1.1.	PRESENTATION DU TERRITOIRE DESSERVI	4
1.2.	MODES DE GESTION DU SERVICE	6
1.3.	ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE (D101.1)	13
1.4.	EAUX BRUTES	14
1.4.1.	<i>Prélèvement sur les ressources en eau</i>	<i>14</i>
1.4.2.	<i>Barrages sous la responsabilité de Eau du Morbihan</i>	<i>18</i>
1.5.	EAUX TRAITEES	20
1.5.1.	<i>Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable pour l'exercice 2021</i>	<i>20</i>
1.5.2.	<i>Production</i>	<i>20</i>
1.5.3.	<i>Conventions d'échanges d'eau</i>	<i>27</i>
1.5.4.	<i>Achats d'eaux traitées</i>	<i>27</i>
1.5.5.	<i>Volumes vendus au cours de l'exercice</i>	<i>28</i>
1.5.6.	<i>Focus sur le réseau d'interconnexions et de sécurisation</i>	<i>30</i>
2	TARIFICATION DE L'EAU ET RECETTES DU SERVICE	35
2.1.	MODALITES DE TARIFICATION – TFEG	35
2.2.	RECETTES POUR LE BUDGET PRINCIPAL PRODUCTION-TRANSPORT	36
2.3.	DEPENSES POUR LE BUDGET PRINCIPAL PRODUCTION TRANSPORT	37
2.3.1.	<i>Dans le cadre des affermages :</i>	<i>37</i>
2.3.2.	<i>Dans le cadre des marchés de services :</i>	<i>38</i>
2.3.3.	<i>Dans le cadre des achats d'eau extérieurs :</i>	<i>39</i>
3	INDICATEURS DE PERFORMANCE	40
3.1.	QUALITE DE L'EAU (P101.1 ET P102.1)	40
3.2.	INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RESEAUX (P103.2B)	49
3.3.	INDICATEURS DE PERFORMANCE DU RESEAU	51
3.3.1.	<i>Rendement du réseau de distribution (P104.3)</i>	<i>51</i>
3.3.2.	<i>Indice linéaire des volumes non comptés (P105.3)</i>	<i>51</i>
3.3.3.	<i>Indice linéaire de pertes en réseau (P106.3)</i>	<i>52</i>
3.3.4.	<i>Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (P107.2)</i>	<i>52</i>
3.4.	INDICE D'AVANCEMENT DE PROTECTION DES RESSOURCES EN EAU (P108.3)	53
3.5.	DUREE D'EXTINCTION DE LA DETTE DE LA COLLECTIVITE (P153.2)	58
4	FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS	59
4.1.	MONTANTS FINANCIERS	59
4.2.	ÉTAT DE LA DETTE DU SERVICE	60
4.3.	AMORTISSEMENTS	60
4.4.	PRESENTATION DES PROGRAMMES PLURIANNUELS DE TRAVAUX ET PROJETS A L'ETUDE	61
5	ACTIONS DE SOLIDARITE ET DE COOPERATION DECENTRALISEE DANS LE DOMAINE DE L'EAU	62
6	TABLEAU RECAPITULATIF DES INDICATEURS	63
	Annexes	61
	ANNEXE 1 : STRUCTURE BUDGETAIRE	
	ANNEXE 2 : LISTE DES MARCHES PRODUCTION TRANSPORT NOTIFIES EN 2021	
	ANNEXE 3 : PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT	
	ANNEXE 4 : NOTICE D'INFORMATION DE L'AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE (AELB) - 2021	



Le présent Rapport sur le Prix et la Qualité du Service de Production et Transport d'eau potable concerne l'exercice 2021. Les éléments clés sont identifiés de la façon suivante dans le document :



La gouvernance du syndicat est organisée comme suit à fin 2021 :

- 1 Président, et 4 Vice-présidents à compétence fonctionnelle (Finances-Affaires générales, Ressource, Production-Transport, Distribution),
- 12 Vice-présidents à compétence territoriale,
- 22 membres dont 2 syndicats intercommunaux d'alimentation en eau potable, 10 communautés de communes ou d'agglomération et 10 communes, organisés sur le territoire en 12 collèges électoraux.

A signaler la scission de Centre Morbihan Communauté effective le 31 décembre 2021, engendrant une modification des membres de Eau du Morbihan. A la date de présentation du présent rapport, la gouvernance a évolué de la façon suivante :

- 13 Vice-présidents à compétence territoriale
- 23 membres dont 11 communautés de communes ou d'agglomération

Seuls les changements sont identifiés ci-avant.



1 Caractérisation technique du service

1.1. Présentation du territoire desservi

Le service est géré au niveau :

- Communal
 Intercommunal

Nom de la collectivité : Eau du Morbihan

Caractéristiques : Eau du Morbihan est un syndicat mixte fermé exerçant, par transfert de ses membres, les compétences obligatoires : **Production et Transport** de l'eau potable, ainsi que la compétence à la carte : Distribution. Ses statuts en vigueur ont été entérinés par arrêté préfectoral du 23 juillet 2019.

Compétences liées au service :

	Oui	Non
Production	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Protection du point de prélèvement	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Traitement	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Transport	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Stockage	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Distribution (1)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

(1) Compétence à la carte faisant l'objet d'un autre Rapport sur le Prix et la Qualité du Service

Composition et organisation (au 31 décembre 2021) : Eau du Morbihan exerce les compétences Production et Transport de l'eau potable sur 196 communes.

La carte ci-après permet d'illustrer l'organisation d'Eau du Morbihan. Le périmètre d'Eau du Morbihan au titre des compétences obligatoires Production et Transport correspond au territoire « bleu et vert ».

Périmètre de Eau du Morbihan au 1^{er} janvier 2022



Existence d'une CCSPL Oui Non

NB : une modification est intervenue au 1^{er} janvier 2022. Centre Morbihan Communauté est désormais remplacée par : Baud Communauté et Centre Morbihan Communauté. Le périmètre d'intervention reste inchangé.

1.2. Modes de gestion du service

- Le service est exploité en
- régie
 - régie intéressée
 - gérance
 - marché de prestation de services
 - concession de service public : affermage
 - concession de service public : délégation de service à paiement public



Bilan des modes de gestion concernant les compétences Production et Transport :

Nombre d'afferriages	10
Nombre de marchés de services	8
Nombre de régies sans assistance technique	1



La liste détaillée ci-après indique les mentions suivantes pour chaque périmètre initial :

- Nouvelle appellation relative à chaque périmètre initial sous le libellé « périmètre »
- Nature du mode de gestion
- Nom de l'exploitant
- Date de début de contrat
- Durée
- Date de fin de contrat initial ou date effective de fin de contrat (après avenant le cas échéant)
- Nombre d'avenants depuis l'origine du contrat
- Nombre d'avenants depuis le 1^{er} janvier 2021, date de visa et objet

Le libellé « périmètre » permet d'identifier le secteur géographique concerné par un même contrat d'exploitation.



Vie des contrats sur le territoire de Eau du Morbihan concernant la Production et le Transport – 2021

Envoyé en préfecture le 05/07/2022

Reçu en préfecture le 05/07/2022

Affiché le 05/07/2022

ID : 056-255601072-20220705-CS_2022_042-DE

Périmètre	Mode de gestion	Exploitant	Depuis	Durée (ans)	Date de fin	Avenants depuis l'origine du contrat	Avenants depuis le 01/01/2021 n°	Date visa	Objet
A: Roi Morvan Communauté (RMCom) pour partie	prestation de services	SAUR	01/01/2020	5	31/12/2024	2	1	22/12/2021	Intégrer le feeder Gourin - Le Fauët
							2	19/05/2022	Intégrer la production de Langonnet
RMCom / Langonnet	régie				28/02/2022				
RMCom / Guémené	affermage	SUEZ	01/01/2012	10	31/12/2021	3			
Pontivy Communauté / CC Pontivy-Pontivy	prestation de services	SAUR	01/08/2015	6 ans et 5 mois	31/12/2021				
Pontivy Communauté / CC Pontivy-NPC	affermage	SAUR	01/01/2007	15	31/12/2021	6			
Pontivy Communauté / Mangoër II Production	prestation de services	SAUR	01/01/2015	7	31/12/2021				
B: Pontivy Communauté pour partie, Centre Morbihan Communauté pour partie et de GMVA pour partie	prestation de services	SAUR	01/01/2019	4	31/12/2022	1	1	07/05/2021	Partager le patrimoine entre EDM et GMVA, procéder à une répartition de la rémunération. Indiquer la valeur des coefficients, substituer l'indice 35111407 par le 010534763
C: Ploërmel Communauté pour partie	prestation de services	SAUR	01/01/2019	4	31/12/2022				
Ploërmel Communauté / SIAEP Brocéliande-Ploërmel	affermage	SAUR	01/01/2007	15	31/12/2021	7	7	19/07/2021	Intégrer Monterrein-Ploërmel (distribution)
Ploërmel Communauté / Monterrein	prestation de services	SAUR	01/01/2020	2	31/12/2021				

Envoyé en préfecture le 05/07/2022

Reçu en préfecture le 05/07/2022

Affiché le 05/07/2022

ID : 056-255601072-20220705-CS_2022_042-DE

Périmètre	Mode de gestion	Exploitant	Depuis	Durée (ans)	Date de fin	Avenants depuis l'origine du contrat	Avenants depuis le 01/01/2021 n°	Date visa	Objet
Ploërmel Communauté / CC Josselin	affermage	SAUR	01/01/2007	15	31/12/2022	4	4	21/12/2021	Prolonger d'une année et intégrer les communes de : Quily et Cruguel pour 2022 (distribution)
Communauté de Communes Blavet Bellevue Océan (CCBBO) / SIAEP Hennebont	affermage	SAUR	01/01/2007	15	31/12/2021	3			
Communauté de Communes de Belle-Ile-en-Mer (CCBI)	affermage	SAUR	01/01/2007	15	31/12/2021	6			
Auray Quiberon Terre Atlantique (AQTA)	affermage	SAUR	01/01/2007	15	31/12/2021	10	10	23/12/2021	Intégrer l'UP Ar C'Hastell au patrimoine du contrat. Acter le fonctionnement réduit de l'UP Tréauray. Intégrer les réservoirs de Kerguéro, et les ouvrages annexes associés, au patrimoine du contrat. Ajuster en conséquence les tarifs de base du fermier
AQTA / Pluvigner	affermage	STGS	01/01/2008	14	31/12/2021	5			
D: De l'Oust à Brocéliande Communauté (OBC) pour partie, Arc Sud Bretagne (ASB) pour partie, Questembert Communauté pour partie et Redon Agglomération pour partie	prestation de services	VEOLIA	01/01/2020	4	31/12/2023				
OBC pour partie et Ploërmel Communauté / Sérent-Lizio	affermage	SAUR	01/01/2007	15	31/12/2021	4			

Périmètre	Mode de gestion	Exploitant	Depuis	Durée (ans)	Date de fin	Avenants depuis l'origine du contrat	Avenants depuis le 01/01/2020 n°	Date visa	
OBC / Basse Vallée de l'Oust	affermage	SAUR	01/01/2008	15	31/12/2022	5	5	24/11/2021	Acter le transfert des communes de Saint Gravé et Pluherlin vers le SIAEP de Questembert. Intégrer les communes de Sérent, Lizio et Saint Guyomard dans le contrat pour être en adéquation avec le territoire de la Communauté. Intégrer le feeder Bois Brun - Bellée
Interconnexions	prestation de services	SAUR	01/01/2017	5	31/12/2021	1			

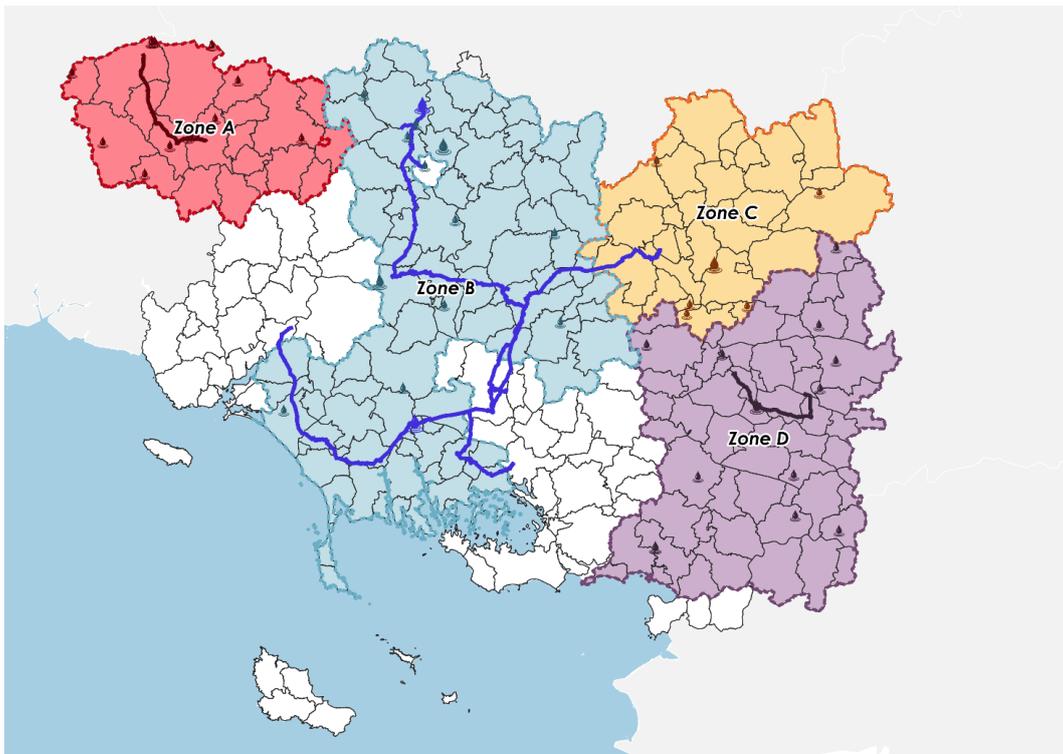
A signaler : cinq procédures ont été menées à leur terme en 2021, compte-tenu des échéances des contrats d'exploitation au 31/12/2021.

Périmètre	Mode de gestion	Exploitant	Date de début	Durée (ans)	Date de fin	Compétences concernées
A2 : Exploitation du service public de production d'eau potable. Périmètre : Roi Morvan Communauté pour partie / ex SIAEP de Guémené sur Scorff	prestation de services	SUEZ	01/01/2022	3	31/12/2024	Production
B1 + B2 : Exploitation du service public de production d'eau potable. Périmètre : Pontivy Communauté, Centre Morbihan Communauté, AQTA et CCBBO	prestation de services	SAUR	01/01/2022	7	31/12/2028	Production
C2 + C1 : Exploitation du service public de production d'eau potable. Périmètre : Ploërmel Communauté	prestation de services	SUEZ	01/01/2022	7	31/12/2028	Production
Sécurisation	prestation de services	SAUR	01/01/2022	7	31/12/2028	Production - Transport
Exploitation des services publics de production et de distribution d'eau potable de Belle-Ile-en-Mer	Concession de service à paiement public	SAUR	01/01/2022	7	31/12/2028	Production et Distribution

Trois procédures sont engagées en 2022, compte-tenu de l'échéance des contrats d'exploitation au 31/12/2022.

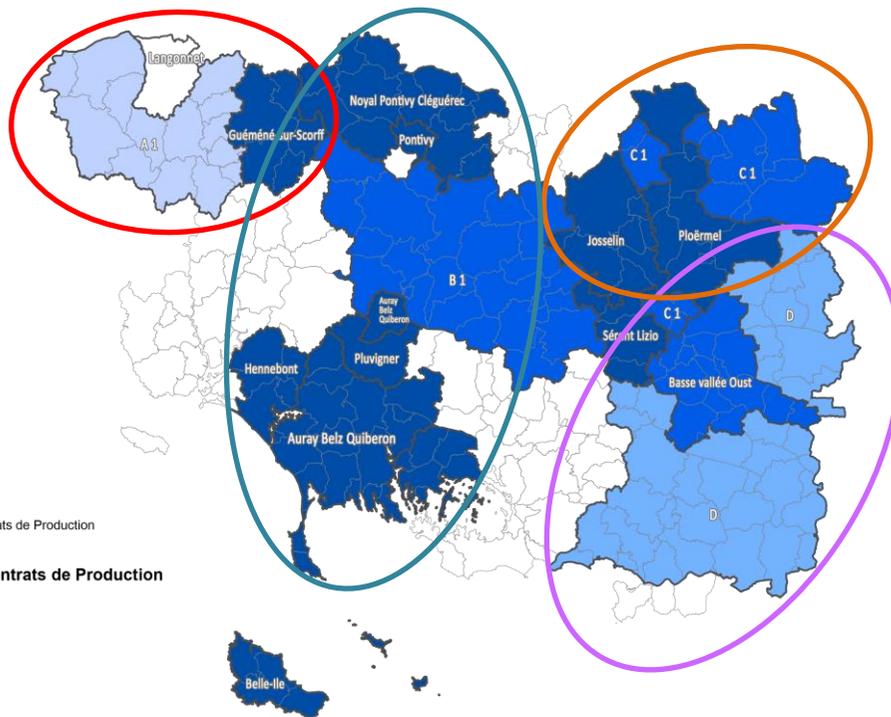
Périmètre	Mode de gestion	Date de début	Durée (ans)	Date de fin	Compétences concernées
D : Exploitation du service public de production d'eau potable. Périmètre : De l'Oust à Brocéliande Communauté (OBC) pour partie, Arc Sud Bretagne (ASB) pour partie, Questembert Communauté pour partie et Redon Agglomération pour partie	prestation de services	01/01/2023	7	31/12/2029	Production
Exploitation du service public de production d'eau potable. Périmètre : Houat	prestation de services	01/01/2023	6	31/12/2028	Production
Exploitation du service public de production d'eau potable. Périmètre : Hoëdic	prestation de services	01/01/2023	6	31/12/2028	Production

Le 8 décembre 2020, le comité syndical a pris acte de la nouvelle proposition de redécoupage territorial en terme d'exploitation reposant sur un allotissement fonctionnel distinguant les missions de Production et Transport d'une part, et de la Distribution d'autre part, et sur un allotissement géographique sur le territoire continental. Il a acté du traitement différencié des îles. La carte ci-dessous définit les 5 zones proposées pour la partie Production et Transport.



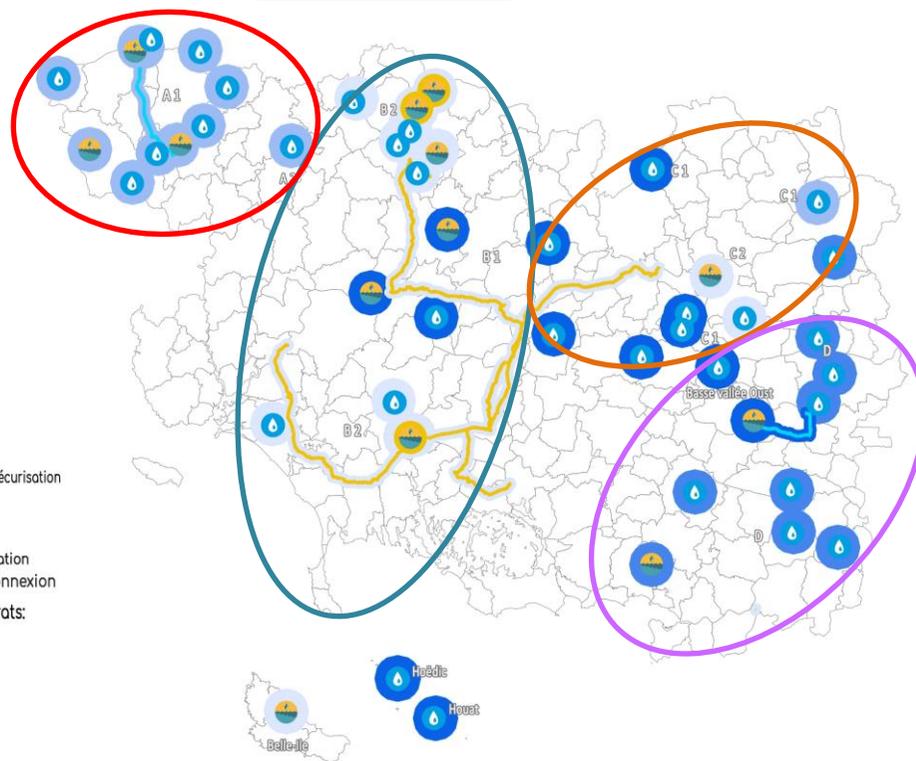
Ce redécoupage territorial est progressivement mis en application, au fur et à mesure des échéances des contrats d'exploitation en vigueur. Les deux cartes ci-après illustrent la mise en œuvre du redécoupage aux dates suivantes : état au 31/12/2021 et état au 31/12/2022.

Echéance des contrats sur le périmètre Production-Transport (état au 31/12/2021)



- Légende**
- Limites des contrats de Production
 - communes
- Echéances des contrats de Production**
- 31/12/2021
 - 31/12/2022
 - 31/12/2023
 - 31/12/2024

Echéance des contrats sur le périmètre Production-Transport (état au 31/12/2022)



- Légende :**
- Unités de production :
- Eau souterraine
 - Eau du surface
 - Eau du surface Sécuritisation
- Feeder Sécuritisation
- Feeder Interconnexion
- Echéances des contrats:**
- 31/12/2022
 - 31/12/2023
 - 31/12/2024
 - 31/12/2028

Les prestations confiées aux exploitants dans le cadre de leur(s) contrat(s) sont les suivantes :

Gestion du service	Fonctionnement, surveillance, entretien et maintenance des installations
Entretien	De la voirie, de l'ensemble des ouvrages, des canalisations, des captages, des clôtures, des compteurs, des équipements électromécaniques, des forages, des ouvrages de traitement, du génie civil
Renouvellement	Des matériels tournants, des accessoires hydrauliques et des équipements électromécaniques
Connaissance patrimoniale	Structuration d'un système d'information géographique, mise en place d'une base de données des opérations de maintenance, tenue à jour des plans et de l'inventaire
Transparence/communication	Transmission des données et de conseils Echange permanent
Prestations particulières	Maintenance des ascenseurs de réservoirs, surveillance des ouvrages de retenue d'eau, traitement des boues

Eau du Morbihan prend en charge :

Renouvellement	De la voirie, des canalisations, des captages, des forages, du génie civil
-----------------------	--

Les exploitants et Eau du Morbihan peuvent agir sur des équipements différents pour un même ouvrage.

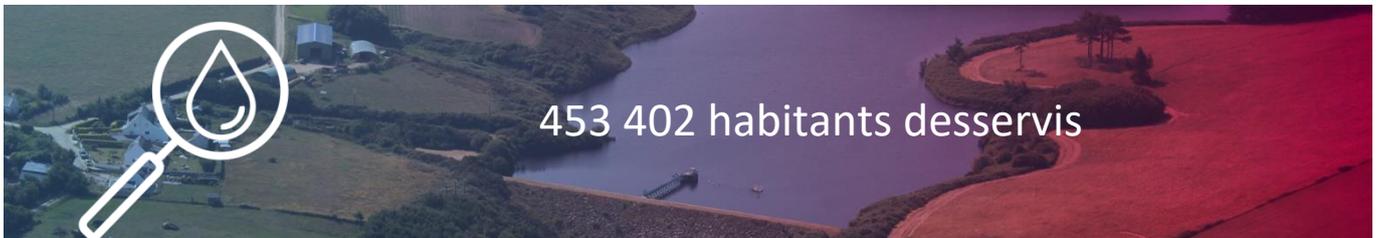
1.3. Estimation de la population desservie (D101.1)

Est ici considérée comme un habitant desservi toute personne – y compris les résidents saisonniers – domiciliée dans une zone où il existe à proximité une antenne du réseau public d'eau potable sur laquelle elle est ou peut être raccordée.

Bien que le service public d'eau potable Production – Transport ne soit pas directement concerné par l'indicateur descriptif : estimation de la population desservie, le tableau ci-après indique les chiffres sur les deux niveaux de périmètre de Eau du Morbihan à titre d'information.

Périmètre Eau du Morbihan (en habitants)	Population INSEE 2021	Population DGF 2021
Au titre des compétences Production et Transport	399 041	453 402
Au titre de la compétence Distribution	189 386	210 043

(Sources : population INSEE mise à jour en décembre 2021 + population DGF 2021 pour la part des résidences secondaires)



1.4. Eaux brutes

1.4.1. Prélèvement sur les ressources en eau



Le service public d'eau potable prélève **26 152 233 m³** pour l'exercice 2021.

	Exercice 2020	Exercice 2021
Volume prélevé sur le périmètre entier (en m³) :	26 494 622	26 152 233
dont une part en eaux souterraines (en m ³) :	5 498 352	5 249 357
dont une part en eaux superficielles (en m ³) :	20 996 270	20 902 876
Soit un pourcentage des eaux souterraines dans le volume prélevé :	21%	20%

Le tableau détaillé ci-après indique les mentions suivantes pour chaque point de prélèvement :

- Périmètre et commune d'implantation
- Nom de l'ouvrage
- Volumes prélevés en 2020 et 2021
- Nature de la ressource (*ESU : eau de surface ; ESO : eau souterraine*)

Commentaires :

Le volume prélevé en 2021 a légèrement baissé par rapport au volume prélevé en 2020 (-1,3%), essentiellement en ce qui concerne la part en eaux souterraines (-5%).

La répartition eaux souterraines / eaux de surface demeure néanmoins stable : 20%.





Prélèvements 2020 et 2021 sur le territoire Eau du Morbihan Production

Envoyé en préfecture le 05/07/2022
 Reçu en préfecture le 05/07/2022
 Affiché le **05/07/2022**
 ID : 056-255601072-20220705-CS_2022_042-DE

Périmètre	Nom de l'ouvrage	Commune d'implantation	Prélèvement (m³) 2020	Prélèvement (m³) 2021	Nature de la ressource
A : Roi Morvan Communauté (RMCom) pour partie	Prélèvement de Kervrehen	PRIZIAC	148 543	110 290	ESO
	Prélèvement de Tourlaouen (puits et forages)	PLOURAY	139 823	136 679	ESO
	Prélèvement de Barrégant-Ellé	LE FAOUE	365 663	420 807	ESU
	Prélèvement de Lindorum	LE FAOUE	92 471	87 715	ESO
	Prélèvement de la station de Penneven	LANVENEGEN	29 077	29 352	ESO
	Prélèvement de Conveau	GOURIN	103 360	112 163	ESO
	Prélèvement de Pont Saint Yves + Barazer + ruisseau de Conveau	GOURIN	601 897	517 984	ESU
	Prélèvement de la Station de Cadigué	GUISCRIF	161 811	116 240	ESO
Prélèvement de Strakou, Cost Minez, Castel Dour	ROUDOUALLEC	81 338	55 030	ESO	
RMCom / Langonnet	Prélèvement de Miné Du (puits Rojot - P5, Braz F5 et forage F7, P1 et P2)	LANGONNET	133 542	143 384	ESO
RMCom / Guémené	Prélèvement de Kerven	LIGNOL	157 555	200 899	ESO
	Prélèvement de Coetven (puits et forage)	PLOERDUT	108 507	103 189	ESO
Ploërmel Communauté / Monterrein	Prélèvement de Kermeur Forages n°1 à 3	MONTERREIN-PLOERMEL	9 463	15 411	ESO
C : Ploërmel Communauté pour partie	Prélèvement de Lambrun (puits et forage)	PAIMPONT (I. ET V.)	390 573	367 039	ESO
	Prélèvement du forage du Ninian – Casteldeuc	MOHON	67 168	62 747	ESO
	Prélèvement de Prassay	VAL D'OUST (LE ROC SAINT-ANDRE)	166 438	110 906	ESO
Ploërmel Communauté / SIAEP Brocéliande- Ploërmel	Prélèvement du Lac au Duc	PLOERMEL	2 233 257	2 289 493	ESU
	Prélèvement La Herbinaye	GUILLAC	502 529	263 850	ESU

Périmètre	Nom de l'ouvrage	Commune d'implantation	Prélèvement (m³) 2020	Prélèvement (m³) 2021	Nature de la ressource
Pontivy Communauté / CC Pontivy-Pontivy	Prélèvement de St Patern - Guily - Pont er Griol	LE SOURN/MALGUENAC	300 971	346 655	ESO
	Prélèvement de Poulglass	CLEGUEREC/MALGUENAC	147 749	72 360	ESO
	Prélèvement du Déversoir - Blavet	PONTIVY	2 727 490	2 664 560	ESU
Pontivy Communauté / CC Pontivy-NPC	Prélèvement de Toul Brohet - Keranna	SEGLIEN	70 349	98 508	ESO
	Prélèvement de Mangoer I - Blavet	CLEGUEREC	1 591 991	1 456 955	ESU
	Prélèvement du Sence	MALGUENAC	100 769	64 358	ESO
Pontivy Communauté / Mangoër II	Prélèvement Mangoër II – Blavet	CLEGUEREC	2 020 655	2 277 706	ESU
B : Pontivy Communauté pour partie, Centre Morbihan Communauté pour partie et de GMVA pour partie	Prélèvement du Guern - Blavet	BAUD	1 731 495	1 789 420	ESU
	Prélèvement de Rimaison - Blavet	PLUMELIAU	494 792	439 423	ESU
	Prélèvement de Kerjosse	LA CHAPELLE-NEUVE	214 115	132 374	ESO
	Prélèvement d'eau Kerdaniel	SAINT-JEAN-BREVELAY	24 633	20 703	ESO
	Prélèvement Pertui Rouge	RADENAC	198 089	187 710	ESO
D : OBC et ASB pour partie, Questembert Communauté pour partie et Redon Agglomération pour partie	Prélèvement du Bézier - Houssa	MONTENEUF	154 321	158 167	ESO
	Prélèvement F3, F7 et F4 La Lande	BEIGNON	594 658	651 427	ESO
D : De l'Oust à Brocéliande Communauté pour partie (OBC), Arc Sud Bretagne (ASB) pour partie, Questembert Communauté pour partie et Redon Agglomération pour partie	Prélèvement de Siloret	CARENTOIR	159 383	169 068	ESO
	Prélèvement de Fondemay	CARENTOIR	204 169	225 656	ESO
	Prélèvement de la retenue de Pen-Mur	MUZILLAC	955 331	963 525	ESU
	Prélèvement du Logo - Pilaire	QUESTEMBERT	130 932	136 441	ESO
	Prélèvement Les Moulins	RIEUX	87 454	85 648	ESO
	Prélèvement Gué Blandin	SAINT-JACUT-LES-PINS	244 736	248 812	ESO
	Prélèvement de Carrouis	BEGANNE	82 042	26 055	ESO

Périmètre	Nom de l'ouvrage	Commune d'implantation	Prélèvement (m³) 2020	Prélèvement (m³) 2021	Nature de la ressource
Sérent-Lizio	Prélèvement de Bréman-Brancelin	SERENT	258 540	256 137	ESO
	Prélèvement de Blogo-Pouho	QUILY	10 534	12 786	ESO
OBC / Basse Vallée de l'Oust	Prélèvement de Bellée (Oust et La Claie)	SAINT-CONGARD	1 433 488	1 518 770	ESU
	Prélèvement de Blouzereuil	MISSIRIAC	110 348	71 129	ESO
Communauté de Communes Blavet Bellevue Océan / SIAEP Hennebont	Prélèvement Pont mouton	PLOUHINEC	157 561	180 253	ESO
AQTA-Pluvigner	Prélèvement de Kergoudeler (puits et forage)	PLUVIGNER	416 820	415 034	ESO
Auray Quiberon Terre Atlantique (AQTA)	Prélèvement de Hoëdic forages	HOËDIC	13 462	14 957	ESO
	Prélèvement de Houat (puits et forages)	HOUAT	27 048	24 075	ESO
	Prélèvement de la retenue de Tréauray	PLUNERET	5 821 247	5 735 142	ESU
CCBI	Prélèvement de Bordilla (retenues Bordilla, Antoureau, Borfloc'h + pompages EB : Locqueltas, Bordustard, Port Guen, Port York, Les Grands Sables et Le Colety)	LE PALAIS / SAUZON / LOCMARIA	515 033	565 241	ESU

1.4.2. Barrages sous la responsabilité de Eau du Morbihan

Eau du Morbihan assure les obligations relevant de la sécurité des barrages au titre des articles R214-112 et suivants du code de l'environnement, transférés en pleine propriété ou mis à disposition.

La gestion des sites (application des consignes de gestion, relevé des appareils d'auscultation, registre d'exploitation, entretien courant, débroussaillage...) est confiée aux exploitants respectifs des services d'eau (SAUR et VEOLIA) dans le cadre de leurs obligations contractuelles, à l'exception du barrage Le Rodoir.

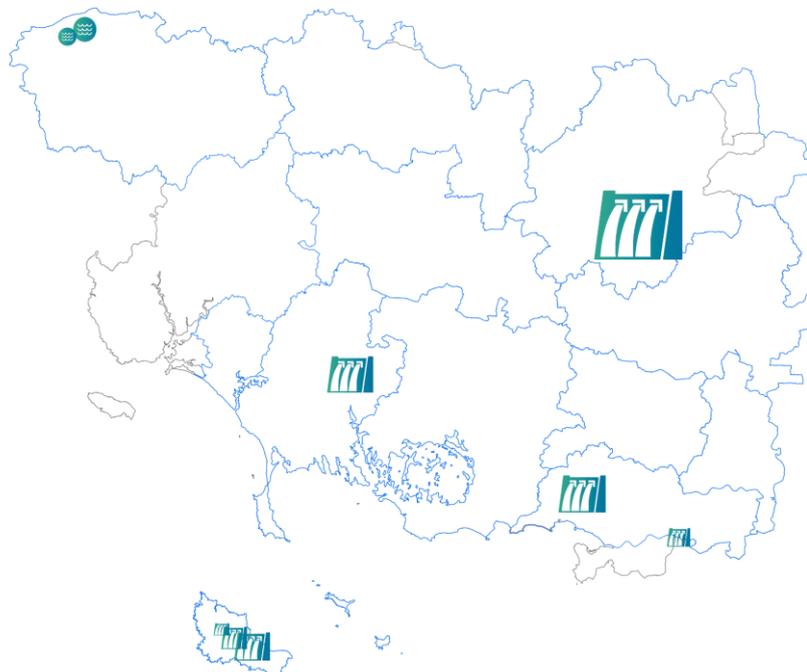
Le suivi de chaque barrage fait l'objet de marchés spécifiques ; les bureaux d'études agréés présents sont : ISL, ARTELIA et SAFEGE.

Le tableau détaillé ci-après indique les mentions suivantes pour chaque barrage :

- Nom du barrage
- Capacité totale
- Commune d'implantation
- Collectivité d'origine (ainsi que le partage éventuel)
- Arrêté de classement et classe (de A à D*).

*Les barrages sont classés de A à D selon la hauteur du barrage et le volume de la retenue.

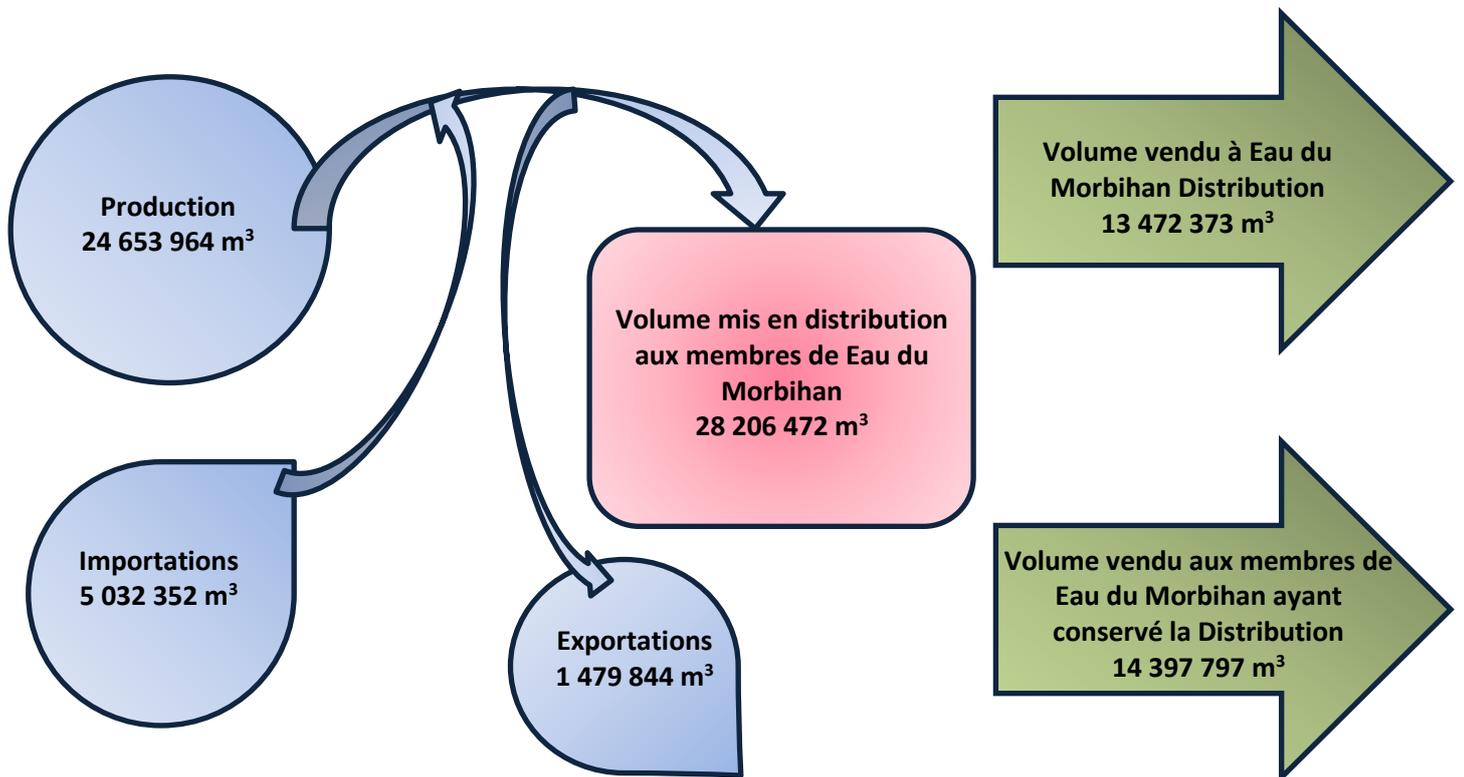
Les obligations du maître d'ouvrage et leur périodicité dépendent de la classe du barrage. Elles comprennent des diagnostics, des visites techniques approfondies, des rapports de surveillance et d'auscultation et des consignes de surveillance et d'exploitation.



Barrage	Capacité totale retenue	Commune(s) d'implantation du barrage	Collectivité d'origine	Partage	Arrêté de classement	Classe	Commentaires
Borfloc'h	478 000 m ³	Le Palais	CC Belle-Ile-en-Mer		AP 29/06/2020	B	
Antoureau	246 000 m ³	Le Palais	CC Belle-Ile-en-Mer		AP 03/08/2009	C	Travaux de renouvellement de la vanne de fond terminés en janvier 2021
Bordilla	111 000 m ³	Le Palais	CC Belle-Ile-en-Mer		AP 03/08/2009	C	
Tréauray	769 000 m ³	Brech et Pluneret	Ex-SM Auray-Belz-Quiberon (dorénavant AQTA)		AP 03/08/2009	C	
Lac au Duc	3,4 hm ³	Ploërmel et Taupont	SIAEP de Brocéliande (ex-Ploërmel) : vannes, prise d'eau et partie du pied aval	Communes de Ploërmel et Taupont, Département du Morbihan (route), SIAEP de Brocéliande (plan d'eau)	AP 11/07/2014	C	Travaux de sécurisation et de confortement du barrage en cours de réalisation sur 2021-2022
Le Rodoir	180 000 m ³	Nivillac et Herbignac (44)	Ex-SIAEP de La Roche Bernard (vanne clapet et plan d'eau)	Départements 56 et 44 (route), propriétaires privés (moulin et parement à l'aval)	AP 14/12/2020	C	
Pen Mur	855 000 m ³	Muzillac	–	Barrage et plan d'eau appartenant au Département du Morbihan + route communale, moulin communal	AP 07/05/2010	D	Reclassement envisagé (en classe C)

1.5. Eaux traitées

1.5.1. Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable pour l'exercice 2021



1.5.2. Production

Le patrimoine du service Production **opérationnel ayant fourni de l'eau potable** en 2021 est le suivant :

- 13 unités de production d'eau de surface (pour des capacités comprises entre 100 et 1 250 m³/h) ;
- 35 unités de production d'eau souterraine (pour des capacités comprises entre 5 et 125 m³/h).

Le volume produit total peut différer du volume prélevé (usines de traitement générant des pertes pour des lavages de filtres par exemple).

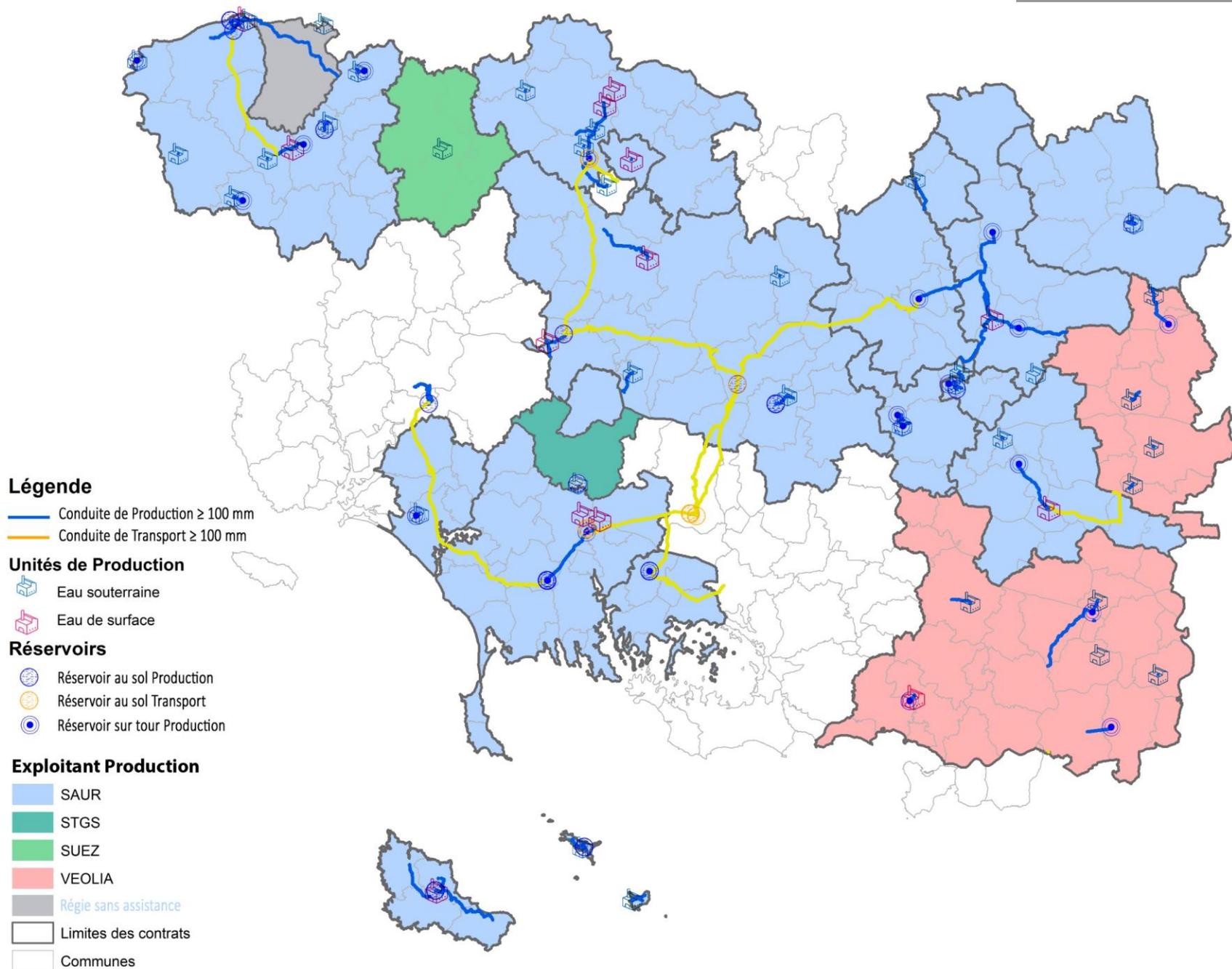
La carte page suivante représente le patrimoine opérationnel en 2021.

Le tableau qui suit récapitule pour chaque unité de production :

- Périmètre
- Infrastructure et commune d'implantation
- Caractéristiques de production (débit et capacité)
- Volumes produits en 2020 et 2021
- Origine de l'eau (*ESU* : eau de surface ; *ESO* : eau souterraine)



Patrimoine Production et Transport Eau du Morbihan





Productions 2020 et 2021 sur le territoire Eau du Morbihan Production

Envoyé en préfecture le 05/07/2022
 Reçu en préfecture le 05/07/2022
 Affiché le **05/07/2022**
 ID : 056-255601072-20220705-CS_2022_042-DE

Périmètre	Unité de production	Commune d'implantation	Débit nominal de production (m³/h)	Capacité de production (m³/j)	Production (m³) 2020	Production (m³) 2021	Origine de l'eau
A : Roi Morvan Communauté (RMCom) pour partie	Kervrehen	PRIZIAC	25	500	145 015	100 264	ESO
	Lindorum	LE FAOUE	25	500	84 065	79 741	ESO
	Penneven	LANVENEGEN	10	200	26 434	26 684	ESO
	Tourlaouen	PLOURAY	40	800	127 112	124 254	ESO
	Barrégant	LE FAOUE	100	2 000	326 797	373 261	ESU
	Conveau	GOURIN	40	800	93 964	101 966	ESO
	Toultreincq	GOURIN	400	8 000	511 434	471 232	ESU
	Cadigué	GUISCRIF	25	500	111 089	114 651	ESO
	Castel Dour-Cost Minez	ROUDOUALLEC	10	200	73 944	50 027	ESO
RMCom / Langonnet	Miné Du	LANGONNET	30	600	121 402	130 349	ESO
RMCom / Guémené	Bot Coët	PLOERDUT	60	1 200	258 333	275 888	ESO
Ploërmel Communauté / Monterrein	Kermeur	MONTERREIN-PLOERMEL	5	100	16 364	16 275	ESO
C : Ploërmel Communauté pour partie	Lambrun	PAIMPONT (I. ET V.)	80	1 600	359 188	349 901	ESO
	Casteldeuc	LA TRINITE-PORHOET	26	520	67 497	63 857	ESO
	Prassay	VAL D'OUST (Roc Saint André)	40	800	151 307	95 076	ESO
Ploërmel Communauté / SIAEP Brocéliande-Ploërmel	Lac au Duc	PLOËRMEL	600	12 000	2 465 456	2 394 243	ESU

Périmètre	Unité de production	Commune d'implantation	Débit nominal de production (m³/h)	Capacité de production (m³/j)	Production (m³) 2020	Production (m³) 2021	Origine de l'eau
Pontivy Communauté / CC Pontivy-Pontivy	Trévelin	CLEGUEREC	25	500	126 719	72 360	ESO
	Pierre Fendue	LE SOURN	50	1 000	273 610	315 141	ESO
	Déversoir	PONTIVY	500	10 000	2 479 503	2 422 311	ESU
Pontivy Communauté / CC Pontivy-NPC	Mangoër I	CLEGUEREC	400	8 000	1 468 904	1 429 127	ESU
	Ker Anna	SEGLIEN	25	500	70 349	89 553	ESO
	Sence	MALGUENAC	14	280	91 608	58 507	ESO
Pontivy Communauté / Mangoër II	Mangoër II	CLEGUEREC	500	10 000	1 903 469	2 183 392	ESU
B : Pontivy Communauté pour partie, Centre Morbihan Communauté pour partie et de GMVA pour partie	Guern	BAUD	400	8 000	1 574 084	1 626 739	ESU
	Kerbellec	MOUSTOIR-REMUNGOL	100	2 000	375 322	379 143	ESU
	Kerjosse	LA CHAPELLE-NEUVE	50	1 000	214 115	132 374	ESO
	Govero	SAINT-JEAN-BREVELAY	40	800	22 394	18 821	ESO
	Pertui Rouge	RADENAC	25	500	178 140	165 741	ESO
D : De l'Oust à Brocéliande Communauté pour partie (OBC), Arc Sud Bretagne (ASB) pour partie, Questembert Communauté pour partie et Redon Agglomération pour partie	Houssa	MONTENEUF	30	600	140 803	154 654	ESO
	La Lande	BEIGNON	125	2 500	571 707	632 151	ESO
	Fondemay	CARENTOIR	60	1 200	185 521	187 787	ESO
	Siloret	CARENTOIR	50	1 000	147 655	148 213	ESO
	Pen-Mur	MUZILLAC	300	6 000	880 422	900 869	ESU
	Logo	QUESTEMBERT	40	800	140 296	136 680	ESO
	Les Moulins	RIEUX	30	600	91 338	88 838	ESO
	Gué Blandin	SAINT-JACUT-LES-PINS	60	1 200	228 684	227 699	ESO
Carrouis	BEGANNE	20	400	82 042	26 055	ESO	

Périmètre	Unité de production	Commune d'implantation	Débit nominal de production (m³/h)	Capacité de production (m³/j)	Production (m³) 2020	Production (m³) 2021	Origine de l'eau
Sérent-Lizio	Blogo	VAL D'OUST (Quily)	10	200	9 448	11 343	ESO
	Bréman	SERENT	50	1 000	262 475	260 729	ESO
OBC / BVO	Bellée	SAINT-CONGARD	400	8 000	1 353 881	1 429 054	ESU
	Blouzereuil	MISSIRIAC	30	600	109 442	70 085	ESO
Communauté de Communes Blavet Bellevue Océan / SIAEP Hennebont	Pont Mouton	PLOUHINEC	40	800	157 561	163 866	ESO
Auray Quiberon Terre Atlantique (AQTA)	Tréauray	PLUNERET	1 250	22 000	5 460 900	2 327 999	ESU
	Ar C'Hastell	SAINTE ANNE D'AURAY	1 000	20 000		3 270 705	ESU
	Hoëdic	HOËDIC	6	120	12 238	13 597	ESO
	Houat	HOUAT	8	160	24 589	21 886	ESO
AQTA / Pluvigner	Kergoudeler	PLUVIGNER	50	1 000	399 621	395 224	ESO
CCBI	Antoureau	LE PALAIS	250	5 000	468 539	525 652	ESU

Commentaires sur la production 2021 :

- L'unité de production de Ar C'Hastell (Saint Anne d'Auray) a été mise en service avant l'été 2021. Elle remplace l'unité de production de Tréauray (Pluneret), l'eau brute provient toujours de la retenue de Tréauray.
- Les unités de production de Kervrehen (Priziac), Prassay (Val d'Oust), Trévelin (Cléguérec), Kerjosse (La Chapelle-Neuve) ont vu leur production bridée en 2021, pour répondre à des objectifs de qualité d'eau.
- L'unité de production de Blouzereuil (Missiriac) a vu sa production baisser en raison de travaux sur le réseau de distribution.
- L'unité de production de Carrouis (Béganne) a été provisoirement mise à l'arrêt.



La carte ci-dessous donne une représentation des volumes annuels produits par UP en 2021.

UP = Unité de Production

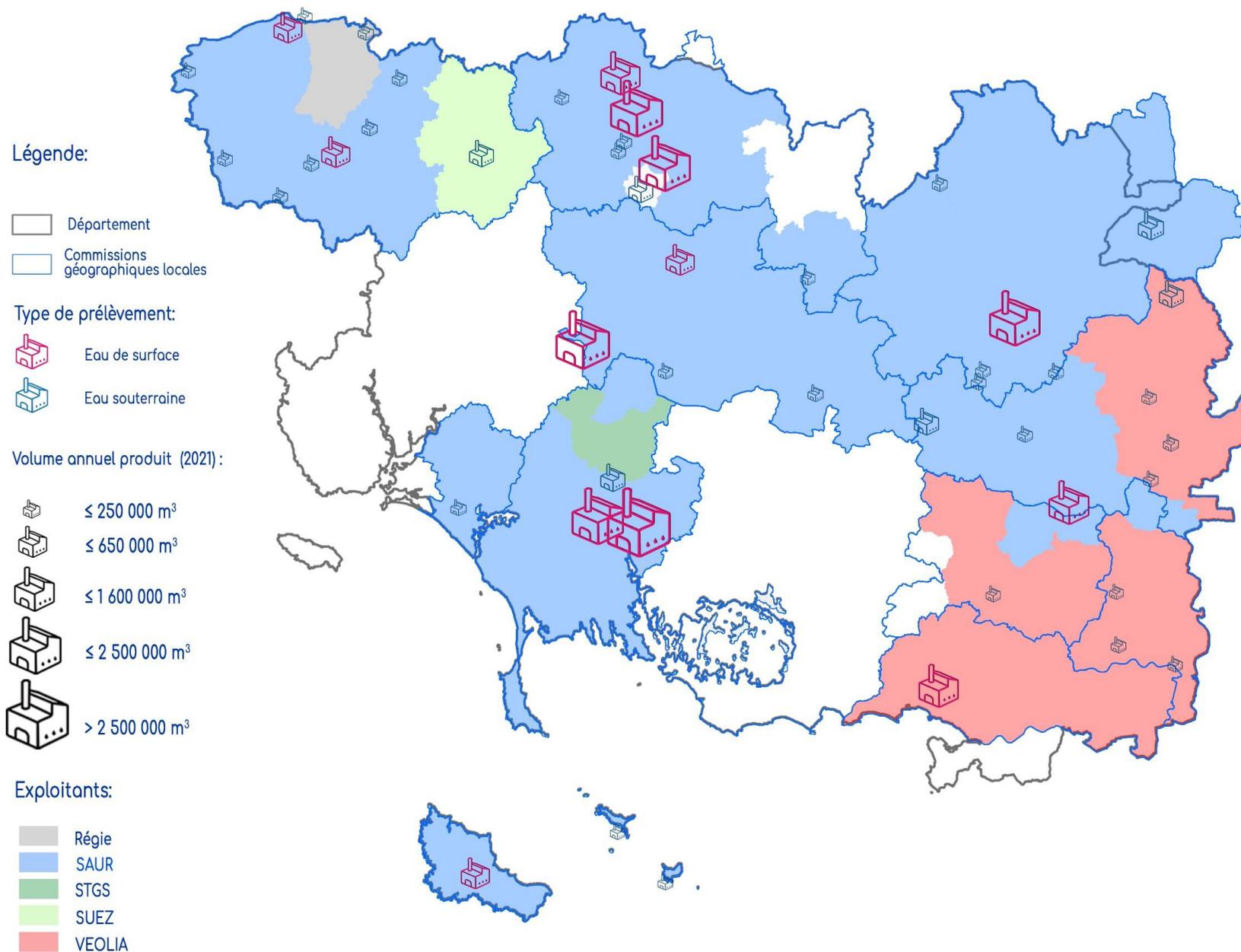
Représentation des volumes annuels produits par UP en 2021

Envoyé en préfecture le 05/07/2022

Reçu en préfecture le 05/07/2022

Affiché le 05/07/2022

ID : 056-255601072-20220705-CS_2022_042-DE



	Exercice 2020	Exercice 2021	Variation des volumes produits en %
Volume produit sur le périmètre entier (en m ³):	24 444 780	24 653 964	+0,9 %
dont une part d'origine eaux superficielles (en m ³):	19 268 711	19 733 727	+2,4 %
dont une part d'origine eaux souterraines (en m ³):	5 176 069	4 920 237	-4,9 %

Le **volume produit total** sur l'exercice 2021 s'élève à **24 653 964 m³**. Il est stable par rapport à 2020 (+0,9%)

1.5.3. Conventions d'échanges d'eau

Cocontractant	Date d'effet	Durée	Commentaires
Eaux et Vilaine (ex EPTB Vilaine) – GMVA	01/01/2022	10 ans	
GMVA	01/01/2020	20 ans	
Lorient Agglomération	01/01/2022	10 ans	
CAMP DE COËTQUIDAN	01/07/2012	5 ans	Puis reconduction tacite 1 an pendant 5 ans
OUEST 35	03/08/2012	5 ans	Puis reconduction tacite 1 an pendant 5 ans
SM Eau de la Forêt de Paimpont (SMEFP)	09/09/2020	5 ans	Puis reconduction tacite 1 an pendant 5 ans
Atlantic'eau	01/01/2022	10 ans	Puis reconduction tacite 1 an pendant 5 ans
Syndicat du Lié	26/01/2022	20 ans	

1.5.4. Achats d'eaux traitées

Importations (en m ³) / Fournisseur	Exercice 2020	Exercice 2021	Variation 2021/2020 des volumes achetés en % à périmètre équivalent
Eaux et Vilaine	2 663 488	2 956 181	+11%
GMVA	997 888	1 220 225	22%
Lorient Agglomération	995 335	853 007	-14%
OUEST 35	2 762	2 641	-4%
SM Eau de la Forêt de Paimpont (SMEFP)	19	298	
Total (en m ³) :	4 659 473	5 032 352	+ 8%



1.5.5. Volumes vendus au cours de l'exercice

	Exercice 2020	Exercice 2021
Volumes vendus aux membres de Eau du Morbihan (en m³)	27 539 791	27 870 170
dont une part vendue pour Eau du Morbihan Distribution (en m ³)	13 467 397	13 472 373
dont une part vendue aux membres de Eau du Morbihan ayant conservé la Distribution (en m ³)	14 146 203	14 397 797
Volumes vendus à l'extérieur du périmètre Eau du Morbihan (en m³)	1 305 668	1 479 844
CAMP DE COËTQUIDAN	415	1 950
Lorient Agglomération	1 042 484	1 064 128
Golfe du Morbihan – Vannes Agglomération (GMVA)	262 769	413 766

Le tableau détaillé ci-après indique la répartition des volumes annuels vendus. La colonne « redevable » permet d'identifier la personne qui doit honorer la facture ; elle dépend du contrat d'exploitation.

Volumes annuels vendus

PERIMETRE	REDEVABLE	Volume annuel (m ³) 2020	Volume annuel (m ³) 2021
a: Roi Morvan Communauté (RMCom) pour partie	EDM ***	1 477 471	1 472 139
RMCom / Guémené	SUEZ	258 333	275 888
RMCom / Roudouallec	ROUDOUALLEC / EDM	70 072	46 350
RMCom / Langonnet	LANGONNET / EDM	121 402	130 349
b: Centre Morbihan Communauté (CMC), Plaudren et Colpo	EDM *	4 461 981	4 512 460
c: De l'Oust à Brocéliande Communauté (OBC) pour partie et Ploërmel Communauté pour partie	EDM	1 747 768	1 652 371
OBC / BVO	SAUR	1 377 118	1 407 971
Ploërmel Communauté / CC Josselin	SAUR	624 660	566 004
Sérent-Lizio	SAUR	266 310	278 400
d: Arc Sud Bretagne pour partie, Redon Agglomération pour partie, Questembert Communauté pour partie	EDM	2 463 318	2 535 014
Ploërmel Communauté / SIAEP Brocéliande-Mauron	SAUR	387 018	350 199
Ploërmel Communauté / SIAEP Brocéliande-La Trinité Porhoët	SAUR	67 497	63 857
Ploërmel Communauté / SIAEP Brocéliande-Ploërmel	SAUR	1 733 082	1 783 981
Ploërmel Communauté / Monterrein - Ploërmel		16 364	16 275
SIAEP Questembert	SIAEP DE QUESTEMBERT	986 977	1 004 602
Auray Quiberon Terre Atlantique (AQTA)	SAUR	5 343 587	5 605 725

PERIMETRE	REDEVABLE	Volume annuel (m3) 2020	Volume annuel (m3) 2021
AQTA / Pluvigner	STGS	563 082	556 941
CCBI	SAUR	468 539	525 652
CCBBO / SIAEP Hennebont	SAUR	153 316	162 288
Pontivy Communauté / CC Pontivy-NPC	SAUR	1 850 588	1 842 919
Pontivy Communauté / CC Pontivy-Pontivy	STGS **	3 079 824	3 047 416
Golfe du Morbihan - Vannes Agglomération (GMVA)	GMVA	262 769	413 766
Vannes Ouest / Golfe du Morbihan - Vannes Agglomération (GMVA)	GMVA	1 371 533	1 358 453
Lorient Agglomération / Plouay + Languidic	LA	1 042 484	1 064 128
	GSBDB	415	1 950
	TOTAL	30 195 508	30 675 098
	TOTAL hors double compte	28 845 459	29 350 014

La terminologie « double compte » est employée pour désigner les volumes vendus puis rachetés par Eau du Morbihan.

* *Volume de 2 003 m³ vendu deux fois (Kerchican)*

** *Volume de 1 232 571 m³ vendu deux fois (Rongoët)*

*** *Volume de 90 510 m³ vendu deux fois (Feeder Gourin)*

Le volume total vendu au cours de 2021 a augmenté de 2% par rapport à 2020 .



1.5.6. Focus sur le réseau d'interconnexions et de sécurisation

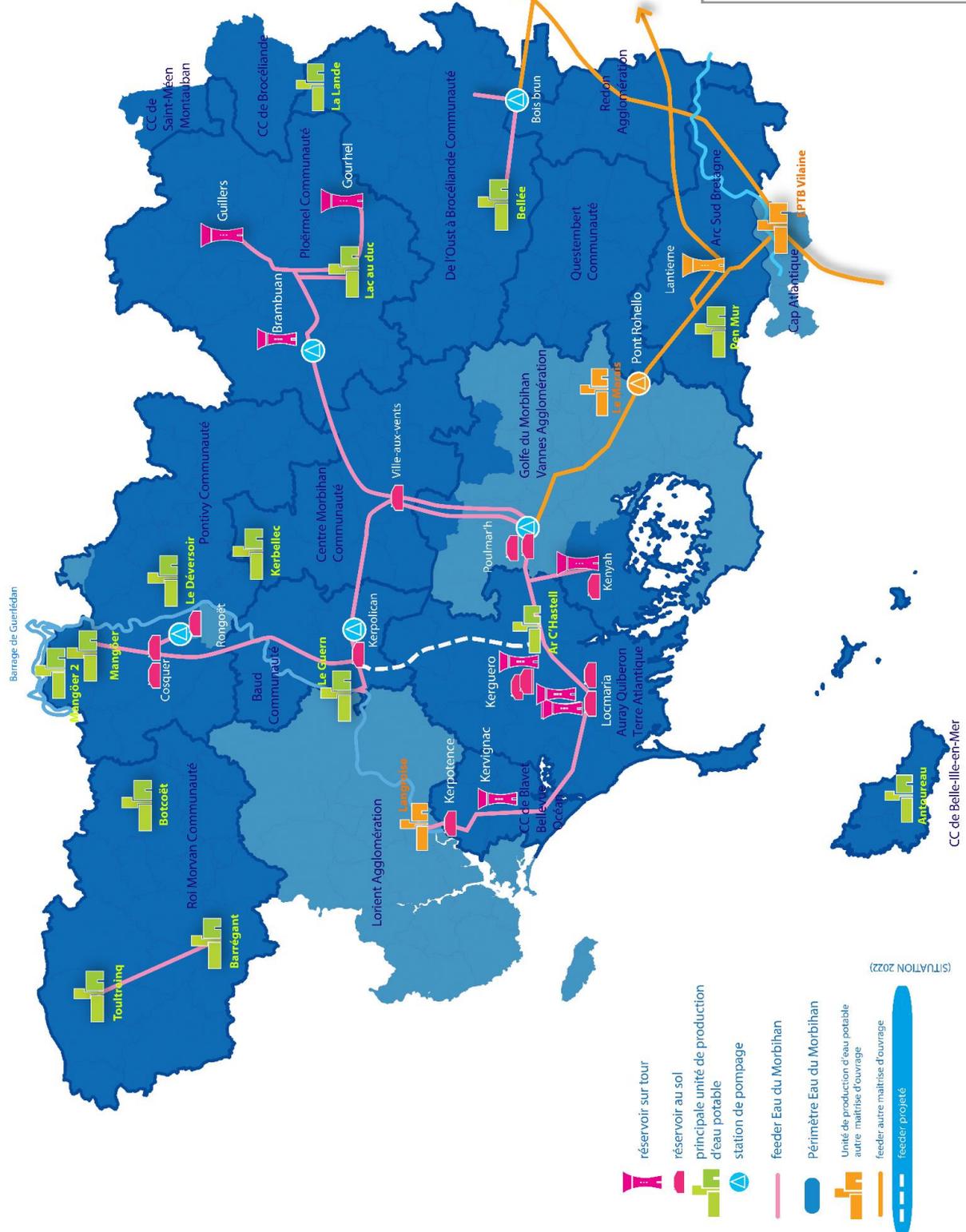
Envoyé en préfecture le 05/07/2022

Reçu en préfecture le 05/07/2022

Affiché le **05/07/2022**

ID : 056-255601072-20220705-CS_2022_042-DE

Schéma départemental d'interconnexions et de sécurisation



Le réseau d'interconnexions et de sécurisation est constitué de :

	2020	2021	Variation en %
Linéaire du réseau hors branchements en km	211,166	211,166	0%

Le patrimoine concerné :

Outre le réseau évoqué ci-dessus, le patrimoine concerné par le Transport est constitué de : 7 sites de surpression-reprise et 5 sites de stockage pour l'exercice 2021.

Conditions d'exploitation du service :

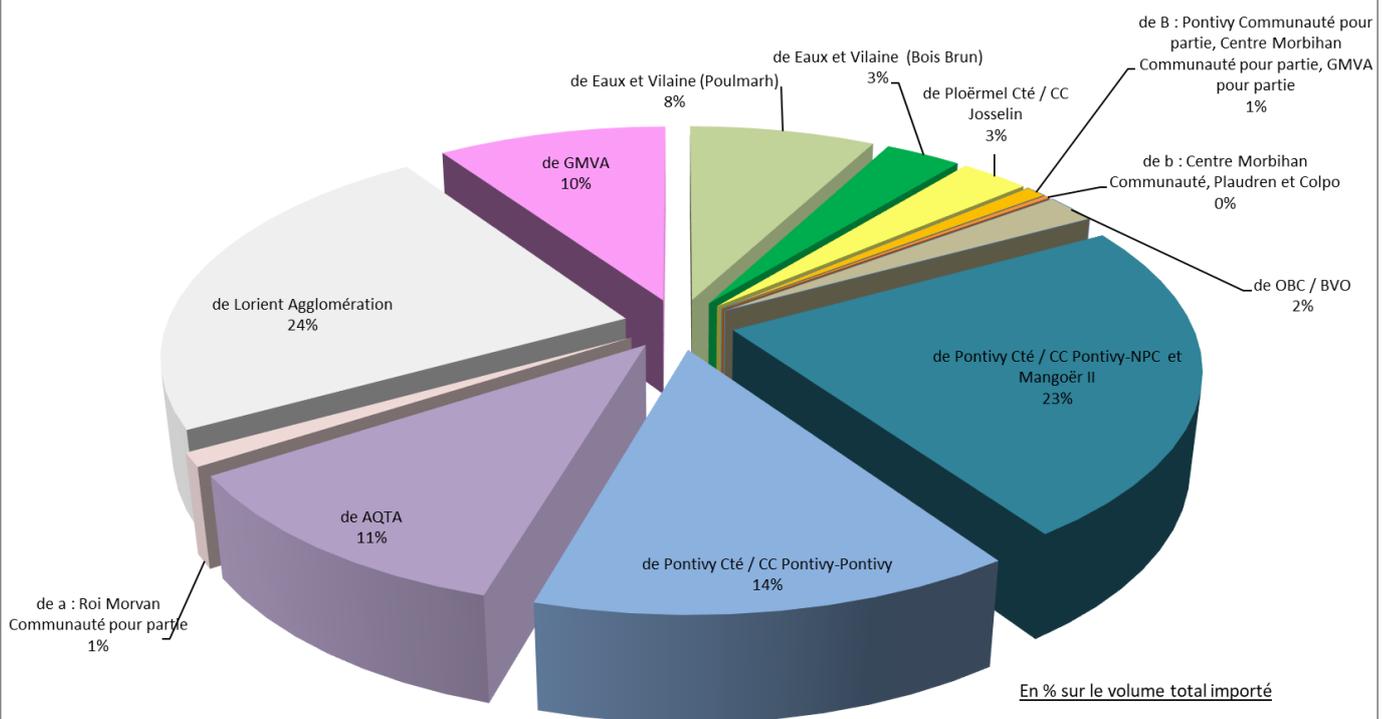
Un marché de prestations de services a été attribué à SAUR pour une durée de cinq ans, du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2021. La rémunération de SAUR au titre de ce marché s'est élevée à **494 823,94 €HT pour 2021**.

Les tableaux et graphiques présentés ci-après permettent d'apprécier les échanges d'eau réalisés à partir du réseau d'interconnexions et de sécurisation.

Volumes importés et introduits dans le réseau d'interconnexions

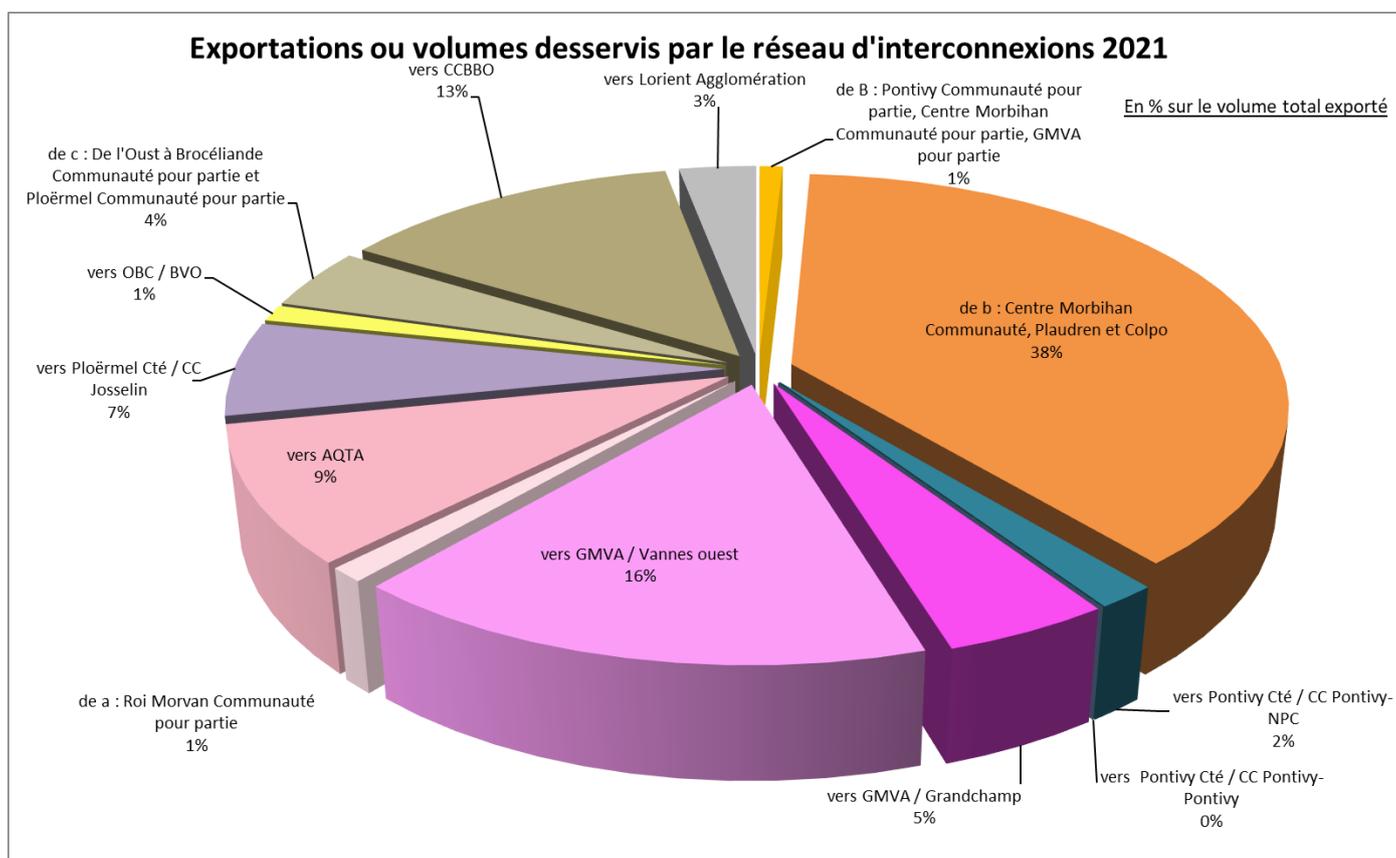
IMPORTATIONS des périmètres (en m ³)	2020	2021	Variation en %
de Eaux et Vilaine (Poulmarh)	555 453	675 964	22
de Eaux et Vilaine (Bois Brun)	262 683	276 419	5
de Ploërmel Communauté / CC Josselin	126 036	251 823	100
de B : Pontivy Communauté pour partie, Centre Morbihan Communauté pour partie, GMVA pour partie	58 510	76 667	31
de b : Centre Morbihan Communauté, Plaudren et Colpo	20 383	19 803	-3
de OBC / BVO	175 022	189 447	8
de Pontivy Communauté / CC Pontivy-NPC et Mangoër II	1 808 106	2 055 847	14
du Pontivy Communauté / CC Pontivy-Pontivy	1 253 349	1 232 571	-2
de AQTA	1 218 709	993 997	-18
de a : Roi Morvan Communauté pour partie	96 039	90 510	-6
de Lorient Agglomération	2 149 176	2 074 491	-3
de GMVA	657 550	833 490	27
TOTAL	8 381 016	8 771 377	5

Importations ou volumes introduits dans le réseau d'interconnexions 2021



Volumes exportés et desservis à partir du réseau d'interconnexions

EXPORTATIONS vers les périmètres (en m ³)	2020	2021	Variation en %
vers B : Pontivy Communauté pour partie, Centre Morbihan Communauté pour partie, GMVA pour partie	50 118	75 716	51
vers b : Centre Morbihan Communauté, Plaudren et Colpo	3 212 713	3 224 496	0
vers Pontivy Communauté / CC Pontivy-NPC	85 050	139 774	64
vers Pontivy Communauté / CC Pontivy-Pontivy	159	138	-13
vers GMVA / Grandchamp	234 052	388 165	66
vers GMVA / Vannes ouest	1 371 533	1 358 453	-1
vers a : Roi Morvan Communauté pour partie	89 925	85 815	-5
vers AQTA	930 614	797 355	-14
vers Ploërmel Communauté / CC Josselin	302 433	554 622	83
vers OBC / BVO	94 682	98 279	4
vers c : De l'Oust à Brocéliande Communauté pour partie et Ploërmel Communauté pour partie	342 213	362 994	6
vers CCBBO	1 054 619	1 119 652	6
vers Lorient Agglomération	265 538	251 390	-5
	8 033 695	8 456 849	5



Commentaires :

Le réseau d'interconnexions a davantage été sollicité en 2021.

En matière de volumes introduits dans le réseau d'interconnexions, il est à noter :

- Une augmentation des imports de Eaux et Vilaine et GMVA en raison de la mise en service de l'UP Ar C'Hastell ;
- Une moindre mobilisation de la production Tréauray / Ar C'Hastell pour les mêmes raisons ;
- Une meilleure mobilisation de l'unité de sécurisation du Blavet Amont : UP Mangoër II.

En matière de volumes desservis à partir du réseau d'interconnexions, il est à noter :

- Un volume exporté vers AQTA plus faible, les deux UP Tréauray et Ar C'Hastell ayant été principalement dédiées à l'alimentation du secteur usuel ;
- Un volume exporté vers Josselin plus élevé, pour pallier les arrêts ou immobilisations de prise d'eau brute en raison des travaux sur le barrage du Lac au Duc ;
- Un volume exporté vers le secteur de Grandchamp (GMVA) plus important.





2.1. Modalités de tarification – TFEG

Le tarif applicable en 2021 a été voté par le comité syndical le 8 décembre 2020, en adéquation avec le règlement financier, à savoir **le tarif de fourniture d'eau en gros (TFEG)**, applicable au budget Distribution, aux collectivités ou délégataires assurant la distribution : 0,64 € HT/m³.

Le schéma portant sur la structure budgétaire de Eau du Morbihan est joint en annexe 1, applicable pour 2021.

Le tarif de fourniture d'eau en gros (TFEG) englobe :

- **Les dépenses d'exploitation** liées à la production d'eau potable ;
- Les dépenses **d'achats d'eau extérieurs** ;
- **Les dépenses liées aux investissements** ;
- **Les dépenses annexes** (comme la gestion des périmètres de protection, les cotisations sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) et cotisations foncières des entreprises (CFE), les frais d'analyses, les redevances prélèvement, les frais de fonctionnement au niveau du syndicat...)
- La **gestion des interconnexions** (sur les volets exploitation et investissement) ;
- Les **équipements de sécurité** en termes de production (pour gérer les crises, les aléas climatiques et de fonctionnement...).

	Exercice 2020	Exercice 2021	Exercice 2022
Tarifs	Au 01/01/20	Au 01/01/21	Au 01/01/22
Part de la collectivité			
Part proportionnelle (€ HT/m ³)	0,62 €/m ³	0,64 €/m ³	0,66 €/m ³
Taxes et redevances			
Taxes - taux de TVA	5,50%	5,50%	5,50%



2.2. Recettes pour le budget principal Production-Transport

PERIMETRE	REDEVABLE	Volume annuel (m ³) 2021	Montant recette de la collectivité (€ HT) 2021
a: Roi Morvan Communauté (RMCom) pour partie***	EDM	1 472 139	928 800,55
RMCom / Guémené	SUEZ	275 888	176 565,97
RMCom / Roudouallec	EDM	46 350	29 664,00
RMCom / Langonnet	EDM	130 349	83 324,32
b: Centre Morbihan Communauté (CMC), Plaudren et Colpo	EDM *	4 512 460	2 842 988,59
c: De l'Oust à Brocéliande Communauté (OBC) pour partie et Ploërmel Communauté pour partie	EDM	1 652 371	1 056 535,78
OBC / BVO	SAUR	1 407 971	878 361,60
Ploërmel Communauté / CC Josselin	SAUR	566 004	362 242,56
Sérent-Lizio	SAUR	278 400	175 046,07
d: Arc Sud Bretagne pour partie, Redon Agglomération pour partie, Questembert Communauté pour partie	EDM	2 535 014	1 622 057,42
Ploërmel Communauté / SIAEP Brocéliande-Mauron	SAUR	350 199	224 127,29
Ploërmel Communauté / SIAEP Brocéliande-La Trinité Porhoët	SAUR	63 857	40 597,50
Ploërmel Communauté / SIAEP Brocéliande-Ploërmel	SAUR	1 783 981	1 121 872,15
Ploërmel Communauté / Monterrein-Ploërmel		16 275	10 416,00
SIAEP Questembert	SIAEP DE QUESTEMBERTE	1 004 602	637 306,54
Auray Quiberon Terre Atlantique (AQTA)	SAUR	5 605 725	3 582 452,58
AQTA / Pluvigner	STGS	556 941	339 600,40
CCBI	SAUR	525 652	336 417,28
CCBBO / SIAEP Hennebont	SAUR	162 288	103 864,32
Pontivy Communauté / CC Pontivy-NPC	SAUR	1 842 919	1 145 133,23
Pontivy Communauté / CC Pontivy-Pontivy	STGS **	3 047 416	1 842 481,12
Golfe du Morbihan - Vannes Agglomération (GMVA)	GMVA	413 766	264 810,24
Vannes Ouest / Golfe du Morbihan - Vannes Agglomération (GMVA)	GMVA	1 358 453	869 409,92
Lorient Agglomération / Plouay + Languidic	LA	1 064 128	681 041,92
	GSBDB	1 950	1 248,00
	TOTAL	30 675 098	19 356 365,35
	TOTAL hors double compte	29 350 014	18 508 311,59

La terminologie « double compte » est employée pour désigner les volumes vendus puis rachetés par Eau du Morbihan.

* Volume de 2 003 m³ vendu deux fois (Kerchican)

** Volume de 1 232 571 m³ vendu deux fois (Rongoët)

*** Volume de 90 510 m³ vendu deux fois (Feeder Gourin)



2.3. Dépenses pour le budget principal Production Transport

2.3.1. Dans le cadre des affermagés :

Périmètre	Part du délégataire (€/m ³)	Identité du délégataire	Volume concerné (m ³)	Montant des recettes du délégataire (€/HT)
CCBBO / SIAEP Hennebont	0,4618	SAUR	163 866	75 673,32
AQTA	0,3987	SAUR	5 634 187	2 246 350,36
CCBI	0,889	SAUR	525 652	467 304,63
Pontivy Communauté / CC Pontivy-NPC	0,366	SAUR	1 577 187	577 250,44
Ploërmel Communauté / SIAEP Brocéliande-Ploërmel	0,4862	SAUR	2 394 243	1 164 080,95
OBC / BVO	0,4095	SAUR	1 499 139	613 897,42
Sérent-Lizio	0,342	SAUR	272 072	93 048,62
SOUS TOTAL SAUR			12 066 346	5 237 605,74
RMCom / Guémené	0,575	SUEZ	275 888	158 635,60
SOUS TOTAL SUEZ			275 888	158 635,60
AQTA-Pluvigner	0,297	STGS	395 224	117 381,53
SOUS TOTAL STGS			395 224	117 381,53
		TOTAL	12 737 458	5 513 622,86
Pour mémoire TOTAL 2020			12 613 644	5 395 012,22

Remarque : la part du délégataire retenue dans le tableau ci-dessus tient compte de l'ajustement inhérent à la redevance prélèvement calculée par l'agence de l'eau Loire-Bretagne au titre de l'exercice passé.

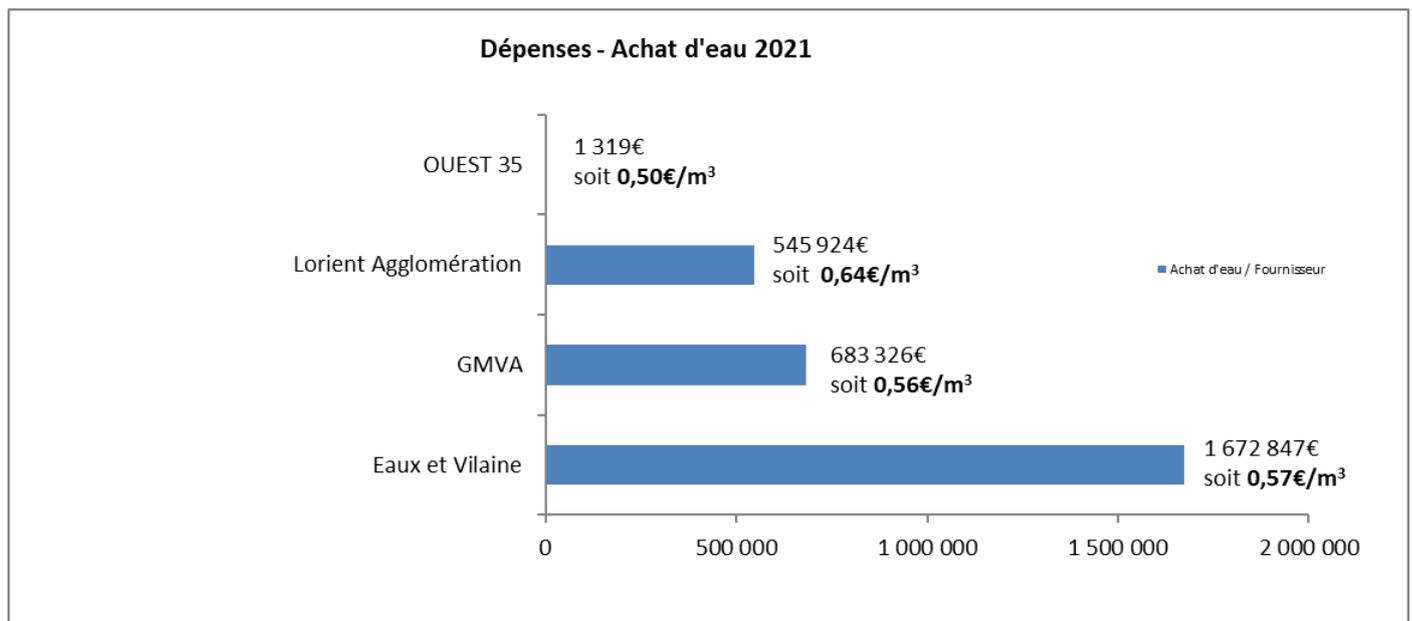
2.3.2. Dans le cadre des marchés de services :

Périmètre	Exercice 2021	
	Prestataire	Montant de la rémunération du prestataire (€/HT)
A : Roi Morvan Communauté pour partie	SAUR	885 073,72
B : Pontivy Communauté pour partie, Centre Morbihan Communauté pour partie et de GMVA pour partie	SAUR	904 110,90
Pontivy Communauté / Pontivy	SAUR	702 428,43
Mangoër II	SAUR	491 388,49
C : Ploërmel Communauté pour partie	SAUR	130 423,84
Ploërmel Communauté / Ploërmel-Monterrein	SAUR	11 960,88
D : De l'Oust à Brocéliande Communauté pour partie, Arc Sud Bretagne pour partie, Questembert Communauté pour partie et Redon Agglomération pour partie	VEOLIA	798 252,82
TOTAL		3 923 639,08

2.3.3. Dans le cadre des achats d'eau extérieurs :

Les achats d'eau extérieurs sont également affectés en dépense au budget principal Production Transport. Le tableau ci-dessous rappelle les montants :

Achat d'eau / Fournisseur	2020	2021	Prix en € HT/m ³ en 2021
Eaux et Vilaine	1 526 365 €	1 672 847 €	0,57 €
GMVA	561 817 €	683 326 €	0,56 €
Lorient Agglomération	617 108 €	545 924 €	0,64 €
OUEST 35	1 215 €	1 319 €	0,50 €
SM Eau de la Forêt de Paimpont (SMEFP)	24 €	0 €	
Total (en €) :	2 703 529 €	2 903 416 €	0,58 €



Des dépenses de l'ordre de :

- 9 400 000 € HT pour l'exploitation des unités de production
- 2 900 000 € HT pour les achats extérieurs

3 Indicateurs de performance

3.1. Qualité de l'eau (P101.1 et P102.1)

Les valeurs suivantes sont fournies au service public d'eau potable par l'agence régionale de la santé (ARS), et concernent les prélèvements qu'elle réalise dans le cadre du contrôle sanitaire défini par le Code de la santé publique (ou ceux réalisés par le service dans le cadre de sa surveillance lorsque celle-ci se substitue au contrôle en question).

Focus : métabolites de pesticides et ESA-métolachlore

Le contrôle sanitaire est marqué, en avril 2021, par l'évolution des paramètres suivis ; la liste des substances recherchées par l'ARS a été élargie aux métabolites, sous-produits de pesticides. Certaines unités de production n'étant pas équipées de traitement adapté, l'eau a présenté des teneurs en ESA-métolachlore, métabolite d'un désherbant utilisé en culture de maïs ou légumes, supérieures à la limite réglementaire de 0.1µg/l. Ces valeurs observées restent très inférieures à la valeur sanitaire Vmax définie par les autorités sanitaires à 510µg/l. L'ARS stipule par conséquent que la consommation es sans risque pour la santé.

Afin d'assurer la conformité réglementaire de l'eau, Eau du Morbihan met en œuvre un programme d'actions, tant sur le volet curatif que préventif, qui a permis le retour à la conformité réglementaire courant 2021 sur certains sites. En 2021, deux dossiers de demande de dérogation ont été déposés auprès de l'ARS sur les secteurs de desserte des unités de production de Bot Coët (Ploërdut) et Trévelin (Cléguérec). Les arrêtés préfectoraux du 13/04/2022 autorisent la poursuite de la distribution de l'eau. Trois dossiers sont déposés au premier semestre 2022 (Siloret, Pierre Fendue et La Houssa) pour instruction par l'ARS.

Les METABOLITES dans l'eau du robinet



Pourquoi les métabolites sont évoqués seulement maintenant ?

Jusqu'à présent, les techniques d'analyse ne permettaient pas de détecter les métabolites avec fiabilité.

Grâce aux progrès techniques, aujourd'hui les métabolites et de nombreuses molécules de pesticides sont ajoutées au contrôle sanitaire.



Puis-je boire l'eau du robinet ? ✓

En Morbihan, le métabolite le plus détecté est l'ESA-Métolachlore. Pour ce paramètre, la norme de conformité réglementaire est fixée à 0,1 µg/L.

Des concentrations supérieures, pouvant parfois avoisiner 1 µg/L, sont observées dans certains secteurs. Les concentrations retrouvées restent cependant 500 fois plus faibles que la référence sanitaire de 510 µg/L.

En deçà de cette valeur, les autorités sanitaires précisent que cette molécule n'engendre aucun effet néfaste pour la santé.

Qu'est-ce qu'un métabolite ?

C'est le produit de la dégradation d'une molécule (de pesticide par exemple).



Comme les pesticides, les métabolites peuvent se retrouver dans l'eau prélevée pour l'eau potable (nappes, rivières, barrages).

Quelles sont les solutions ?

➊ Poursuivre les actions pour réduire à la source les pesticides.

Moins de pesticides utilisés
= Moins de pesticides et de métabolites dans l'eau prélevée

➋ Mettre en place des traitements adaptés aux pesticides et aux métabolites sur les usines de production d'eau potable qui le nécessitent.

➌ Faire venir de l'eau d'une ressource plus éloignée si le réseau d'eau potable le permet.

eaudumorbihan.fr



Prélèvements réalisés dans le cadre du contrôle sanitaire – exercice 2021

Envoyé en préfecture le 05/07/2022
 Reçu en préfecture le 05/07/2022
 Affiché le **05/07/2022**
 ID : 056-255601072-20220705-CS_2022_042-DE

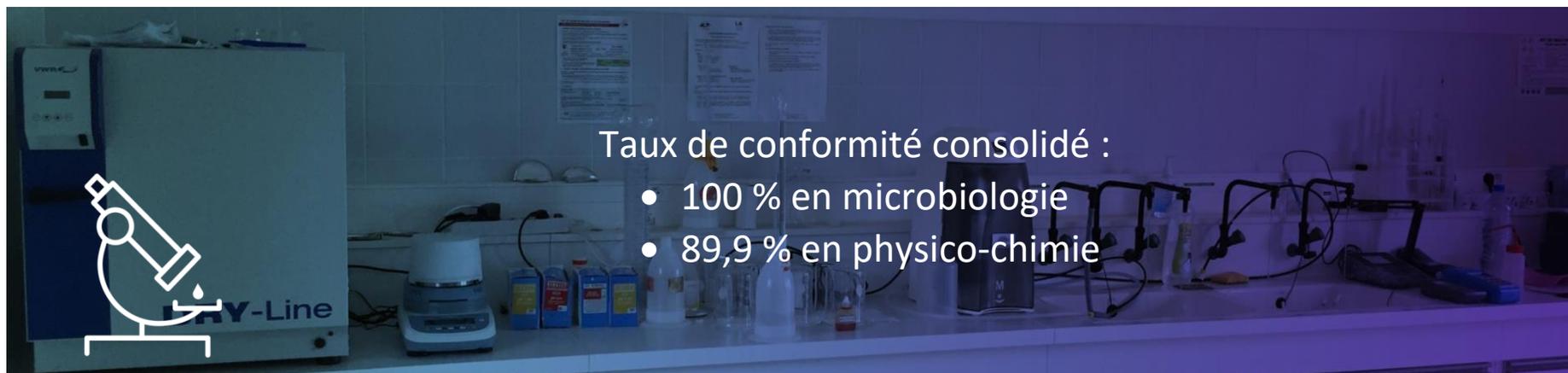
Périmètre	Infrastructure de production	Nombre de prélèvements réalisés en vue d'analyses microbiologiques - contrôle sanitaire	Nombre de prélèvements réalisés en vue d'analyses microbiologiques NON CONFORMES - contrôle sanitaire	Nombre de prélèvements réalisés en vue d'analyses physico-chimiques - contrôle sanitaire	Nombre de prélèvements réalisés en vue d'analyses physico-chimiques NON CONFORMES - contrôle sanitaire	Commentaires sur non-conformités
A : Roi Morvan Communauté (RMCom) pour partie	Kervrehen	2	0	4	2	ESA métolachlore (0,4 µg/l le 6/12/21 et 0,28 µg/l le 8/11/21 avec LQ :0,1 µg/l)
	Lindorum	2	0	3	0	
	Penneven	2	0	3	2	ESA métolachlore (0,14 µg/l le 21/12/21 et 0,14 µg/l le 1/12/21 avec LQ :0,1 µg/l)
	Tourlaouen	2	0	2	0	
	Barrégant	5	0	11	3	ESA métolachlore (0,24 µg/l le 1/12/21 ; 0,13 µg/l le 29/6/21 et 0,18 µg/l le 3/6/21 avec LQ :0,1 µg/l)
	Conveau	2	0	2	0	
	Toultreincq	5	0	11	1	ESA métolachlore (0,11 µg/l avec LQ :0,1 µg/l) le 2/6/21
	Cadigué	2	0	2	0	
A : Roi Morvan Communauté (RMCom)	Castel Dour-Cost Minez	2	0	2	0	
RMCom / Langonnet	Miné Du	3	0	3	0	

Périmètre	Infrastructure de production	Nombre de prélèvements réalisés en vue d'analyses microbiologiques - contrôle sanitaire	Nombre de prélèvements réalisés en vue d'analyses microbiologiques NON CONFORMES - contrôle sanitaire	Nombre de prélèvements réalisés en vue d'analyses physico-chimiques - contrôle sanitaire	Nombre de prélèvements réalisés en vue d'analyses physico-chimiques NON CONFORMES - contrôle sanitaire	Commentaires sur non-conformités
RMCom / Guémené	Bot Coët	5	0	6	5	ESA métolachlore (0,32 µg/l le 21/12/21 ; 0,34 µg/l le 15/11/21 ; 0,3 µg/l le 20/07/21 ; 0,25 µg/l le 14/6/21 et 0,31 µg/l le 20/5/21 avec LQ :0,1 µg/l)
Ploërmel Communauté / Monterrein	Kermeur	2	0	2	0	
C : Ploërmel Communauté pour partie	Lambrun	5	0	5	0	
	Casteldeuc	2	0	3	0	
	Prassay	3	0	4	2	ESA métolachlore (0,12 µg/l le 6/5/21 et 0,12 µg/l le 6/4/21 avec LQ :0,1 µg/l)
Ploërmel Communauté / SIAEP Brocéliande-Ploërmel	Lac au Duc	12	0	12	0	
Pontivy Communauté / CC Pontivy-Pontivy	Trévelin	3	0	4	3	ESA métolachlore (0,14 µg/l le 27/10/21 ; 0,61 µg/l le 22/6/21 et 1,2 µg/l le 26/5/21 avec LQ :0,1 µg/l)
Pontivy Communauté / CC Pontivy-Pontivy	Pierre Fendue	3	0	5	2	ESA métolachlore (0,28 µg/l le 22/12/21 et 0,29 µg/l le 23/11/21 avec LQ :0,1 µg/l)
	Déversoir	13	0	25	0	

Périmètre	Infrastructure de production	Nombre de prélèvements réalisés en vue d'analyses microbiologiques - contrôle sanitaire	Nombre de prélèvements réalisés en vue d'analyses microbiologiques NON CONFORMES - contrôle sanitaire	Nombre de prélèvements réalisés en vue d'analyses physico-chimiques - contrôle sanitaire	Nombre de prélèvements réalisés en vue d'analyses physico-chimiques NON CONFORMES - contrôle sanitaire	Commentaires sur non-conformités
Pontivy Communauté / CC Pontivy-NPC	Mangoër	8	0	15	1	ESA métolachlore (0,11 µg/l le 15/12/21 avec LQ :0,1 µg/l) Turbidité néphélométrique (NFU 2,7 avec LQ :1NFU) le 15/12/21
	Ker Anna	2	0	2	0	
	Sence	2	0	4	2	ESA métolachlore (0,25 µg/l le 23/11/21 et 0,16 µg/l le 7/4/21 avec LQ :0,1 µg/l)
Pontivy Communauté / Mangoër II	Mangoër II	6	0	7	1	ESA métolachlore (0,18 µg/l le 4/11/21 avec LQ :0,1 µg/l)
B : Pontivy Communauté pour partie, Centre Morbihan Communauté pour partie et de GMVA pour partie	Guern	6	0	11	1	ESA métolachlore (0,11 µg/l le 8/11/21 avec LQ :0,1 µg/l)
	Kerbellec	5	0	10	0	
B : Pontivy Communauté pour partie, Centre Morbihan Communauté pour partie et de GMVA pour partie	Kerjosse	3	0	4	0	
	Govero	2	0	2	0	
	Pertui Rouge	5	0	5	0	
Sérent-Lizio	Blogo	2	0	2	0	
	Bréman	3	0	3	0	

Périmètre	Infrastructure de production	Nombre de prélèvements réalisés en vue d'analyses microbiologiques - contrôle sanitaire	Nombre de prélèvements réalisés en vue d'analyses microbiologiques NON CONFORMES - contrôle sanitaire	Nombre de prélèvements réalisés en vue d'analyses physico-chimiques - contrôle sanitaire	Nombre de prélèvements réalisés en vue d'analyses physico-chimiques NON CONFORMES - contrôle sanitaire	Commentaires sur non-conformités
OBC / BVO	Bellée	6	0	7	1	Bromates (12 µg/l le 28/9/21 avec LQ :10 µg/l)
	Blouzereuil	2	0	3	0	
D : De l'Oust à Brocéliande Communauté pour partie (OBC), Arc Sud Bretagne (ASB) pour partie, Questembert Communauté pour partie et Redon Agglomération pour partie	Houssa	3	0	5	0	
	La Lande	6	0	6	0	
	Fondemay	3	0	3	0	
	Siloret	3	0	3	0	
	Pen-Mur	5	0	13	0	
	Logo	3	0	5	0	
	Les Moulins	2	0	2	0	
	Gué Blandin	2	0	5	0	
	Carrouis	1	0	1	1	ESA métolachlore (0,91 µg/l le 19/4/21 avec LQ :0,1 µg/l)
Communauté de Communes Blavet Bellevue Océan / SIAEP Hennebont	Pont mouton	3	0	4	0	
Auray Quiberon Terre Atlantique (AQTA)	Tréauray	12	0	20	1	ESA métolachlore (0,15 µg/l le 1/6/21 avec LQ :0,1 µg/l)
	Ar C'Hastell	11	0	11	0	
	Hoedic	2	0	2	0	
	Houat	1	0	2	0	
AQTA / Pluvigner	Kergoudeler	3	0	3	0	

Périmètre	Infrastructure de production	Nombre de prélèvements réalisés en vue d'analyses microbiologiques - contrôle sanitaire	Nombre de prélèvements réalisés en vue d'analyses microbiologiques NON CONFORMES - contrôle sanitaire	Nombre de prélèvements réalisés en vue d'analyses physico-chimiques - contrôle sanitaire	Nombre de prélèvements réalisés en vue d'analyses physico-chimiques NON CONFORMES - contrôle sanitaire	Commentaires sur non-conformités
Communauté de Communes de Belle-Ile-en-Mer (CCBI)	Antoureau	6	0	9	0	



Le tableau ci-après indique les taux de conformité pour chaque périmètre initial (portant sur l'eau sortie usine).

Périmètre	Infrastructure de production	Taux de conformité - microbiologie (P101.1)	Taux de conformité - paramètres physico-chimiques (P102.1)
A: Roi Morvan Communauté (RMCom) pour partie	Kervrehen	100%	50%
	Lindorum	100%	100%
	Penneven	100%	33%
	Tourlaouen	100%	100%
	Barrégant	100%	73%
	Conveau	100%	100%
	Toultreincq	100%	91%
	Cadigué	100%	100%
	Castel Dour-Cost Minez	100%	100%
RMCom / Langonnet	Miné Du	100%	100%
RMCom / Guémené	Bot Coët	100%	17%
Ploërmel Communauté/ Monterrein - Ploërmel	Kermeur	100%	100%
C : Ploërmel Communauté pour partie	Lambrun	100%	100%
	Casteldeuc	100%	100%
	Prassay	100%	50%
Ploërmel Communauté / SIAEP Brocéliande-Ploërmel	Lac au Duc	100%	100%
Pontivy Communauté / CC Pontivy-Pontivy	Trévelin	100%	25%
	Pierre Fendue	100%	60%
	Déversoir	100%	100%
Pontivy Communauté / CC Pontivy-NPC	Mangoër	100%	93%
	Ker Anna	100%	100%
	Sence	100%	50%
Pontivy Communauté / Mangoër II	Mangoër II	100%	86%
B: Pontivy Communauté pour partie, Centre Morbihan Communauté pour partie et de GMVA pour partie	Guern	100%	91%
	Kerbellec	100%	100%
	Kerjosse	100%	100%
	Govero	100%	100%

Périmètre	Infrastructure de production	Taux de conformité - microbiologie (P101.1)	Taux de conformité - paramètres physico-chimiques (P102.1)
D: De l'Oust à Brocéliande Communauté pour partie (OBC), Arc Sud Bretagne (ASB) pour partie, Questembert Communauté pour partie et Redon Agglomération pour partie	Houssa	100%	100%
	La Lande	100%	100%
	Fondemay	100%	100%
	Siloret	100%	100%
	Pen-Mur	100%	100%
	Logo	100%	100%
	Les Moulins	100%	100%
	Gué Blandin	100%	100%
	Carrouis	100%	0%
Sérent-Lizio	Blogo	100%	100%
	Bréman	100%	100%
OBC / BVO	Bellée	100%	86%
	Blouzereuil	100%	100%
Communauté de Communes Blavet Bellevue Océan / SIAEP Hennebont	Pont mouton	100%	100%
Auray Quiberon Terre Atlantique (AQTA)	Tréauray	100%	95%
	Ar C'Hastell	100%	100%
	Hoedic	100%	100%
	Houat	100%	100%
AQTA / Pluvigner	Kergoudeler	100%	100%
Communauté de Communes de Belle-Ile-en-Mer (CCBI)	Antoureau	100%	100%

Le taux de conformité est calculé selon la formule suivante:

$$\text{taux de conformité} = \frac{\text{nombre de prélèvements réalisés} - \text{nombre de prélèvements non conformes}}{\text{nombre de prélèvements réalisés}} * 100$$

Les taux de conformité exposés plus haut sont consolidés en les pondérant par les volumes produits.

Ainsi pour 2021, **le taux de conformité consolidé pour ce qui concerne la microbiologie est de 100 % et le taux de conformité consolidé pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques est de 89,9 %.**

3.2. Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P103.2B)

Cet indice permet d'évaluer le niveau de connaissance du réseau d'eau potable et du suivi de son évolution.

L'indice est ici étudié pour le réseau d'interconnexions.

La note 15 est atteinte en ayant un plan couvrant au moins 95% du réseau mis à jour au moins une fois par an. Si ces 15 premiers points sont obtenus, les 30 points d'inventaire des réseaux peuvent être comptabilisés.

Les 75 points des autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux ne sont comptabilisés que si au moins 40 des 45 points de l'ensemble « plans des réseaux » et « inventaire des réseaux » sont acquis.

15 points	Plan de réseaux	Exercice 2020
0 ou 10	Existence d'un plan des réseaux de transport et de distribution d'eau potable, comprenant la localisation des ouvrages principaux et des dispositifs généraux de mesures	10
0 ou 5	Définition d'une procédure de mise à jour du plan des réseaux	5
30 points	Inventaire des réseaux	
0 ou 10	Existence d'un inventaire des réseaux pour au moins la moitié du linéaire total des réseaux, les informations sur les matériaux et les diamètres (procédure de mise à jour comprise)	10
1 à 5	Un point supplémentaire est attribué chaque fois que sont renseignés 10% supplémentaires du linéaire total, jusqu'à 90%. Le 5 ^{ème} point est accordé lorsque les informations sur les matériaux et les diamètres sont rassemblées pour au moins 95% du linéaire total des réseaux.	5
0 ou 10	L'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose pour au moins la moitié du linéaire total des réseaux	10
1 à 5	Un point supplémentaire est attribué chaque fois que sont renseignés 10% supplémentaires du linéaire total, jusqu'à 90%. Le 5 ^{ème} point est accordé lorsque les informations sur les dates ou périodes de pose sont rassemblées pour au moins 95% du linéaire total des réseaux.	5
75 points	Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	
0 ou 10	Le plan de réseaux précise la localisation des ouvrages annexes et, s'il y a lieu, des servitudes instituées pour l'implantation des réseaux	10
0 ou 10	Existence et mise à jour annuelle d'un inventaire des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution	10
0 ou 10	Le plan de réseaux précise la localisation des branchements (compétence distribution uniquement)	0
0 ou 10	Document mentionnant pour chaque branchement les caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur (compétence distribution uniquement)	0
0 ou 10	Un document identifie les secteurs où ont été réalisées des recherches de pertes d'eau, la date de ces recherches et la nature des réparations ou des travaux effectués à leur suite	10
0 ou 10	Maintien à jour d'un document mentionnant la localisation des autres interventions sur le réseau telles que réparations, purges, travaux de renouvellement	10
0 ou 10	Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	0
0 ou 5	Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux, portant sur au moins la moitié du linéaire de réseaux et permettant d'apprécier notamment le temps de séjour de l'eau dans les réseaux et les capacités de transfert des réseaux.	5
120	TOTAL	90

S'agissant du réseau d'interconnexions, les informations portant sur la localisation des branchements et leurs caractéristiques sont sans objet. De plus, l'absence de plan pluriannuel de travaux de renouvellement des canalisations (et donc de sa mise en œuvre) s'explique par un âge moyen récent du patrimoine concerné et par un bon niveau de rendement de réseau.

Pour mémoire, l'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux du service P103.2B pour l'année 2020 était de 90 sur un total de 120.

3.3. Indicateurs de performance du réseau

3.3.1. Rendement du réseau de distribution (P104.3)

Le rendement du réseau de distribution permet de connaître la part des volumes introduits dans le réseau de distribution qui est consommée ou vendue à un autre service. Sa valeur et son évolution sont le reflet de la politique de lutte contre les pertes d'eau en réseau de distribution.

L'indice est ici étudié pour le réseau d'interconnexions.

Désignation	2020	2021
Volume de service (en m ³)	17 300	14 400
Rendement du réseau de distribution en %	96%	97%
Ratio volume exporté sur volume importé en %	96%	96%

Le volume de service 2021 correspond aux lavages de réservoirs et aux pertes associées aux analyseurs en ligne : turbidité et chlore (estimation à 14 400 m³). Aucune purge n'a été effectuée en 2021.

Un calcul de rendement par tronçon est réalisé, identifiant notamment la nécessité de renouveler le comptage en entrée feeder Gourin – Le Fauouët.



3.3.2. Indice linéaire des volumes non comptés (P105.3)

Cet indicateur permet de connaître, par km de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne font pas l'objet d'un comptage lors de leur distribution aux abonnés. Sa valeur et son évolution sont le reflet du déploiement de la politique de comptage aux points de livraison et de l'efficacité de la gestion du réseau.

L'indice est ici étudié pour le réseau d'interconnexions.

Désignation	2020	2021
Linéaire de réseau eau potable au 31/12 (en km)	211	211
Indice linéaire des volumes non comptés en m ³ /km/jour	4,7	4,1

3.3.3. Indice linéaire de pertes en réseau (P106.3)

Cet indicateur permet de connaître, par km de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne sont pas consommés sur le périmètre du service. Sa valeur et son évolution sont le reflet d'une part de la politique de maintenance et de renouvellement du réseau, et d'autre part des actions menées pour lutter contre les volumes détournés et pour améliorer la précision du comptage.

L'indice est ici étudié pour le réseau d'interconnexions.

Désignation	2020	2021
Volume de service (en m ³)	17 300	14 400
Linéaire de réseau eau potable au 31/12 (en km)	211	211
Indice linéaire de pertes en réseau en m ³ /km/jour	4,5	3,9

3.3.4. Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (P107.2)

Ce taux est le quotient, exprimé en pourcentage, de la moyenne sur 5 ans du linéaire de réseau renouvelé (par la collectivité et/ou le délégataire) par la longueur du réseau. Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées, mais pas les branchements. Les interventions ponctuelles effectuées pour mettre fin à un incident localisé en un seul point du réseau ne sont pas comptabilisées, même si un élément de canalisation a été remplacé.

Au cours des 5 dernières années, aucun linéaire de réseau n'a été renouvelé sur le réseau d'interconnexions à l'exception de quelques déplacements de conduites implantées en domaine privé ou de remplacement rendu nécessaire suite à des interventions d'entreprises extérieures avec trancheuse pour la pose de fibre.

Le taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable appliqué au réseau d'interconnexions est faible notamment au regard de son **âge moyen de 19 ans**.

3.4. Indice d'avancement de protection des ressources en eau (P108.3)

La réglementation définit une procédure particulière pour la protection des ressources en eau (captage, forage, etc.). En fonction de l'état d'avancement de la procédure, un indice est déterminé selon le barème suivant :

- 00% Aucune action de protection
- 20% Études environnementales et hydrogéologiques en cours
- 40% Avis de l'hydrogéologue rendu
- 50% Dossier déposé en préfecture
- 60% Arrêté préfectoral
- 80% Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés, etc.)
- 100% Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre et mise en place d'une procédure de suivi de son application

En cas d'achats d'eau à d'autres services publics d'eau potable ou de ressources multiples, l'indicateur est établi pour chaque ressource et une valeur globale est calculée en pondérant chaque indicateur par les volumes annuels d'eau produits ou achetés.

Le tableau ci-après rappelle l'ensemble des points de prélèvements, déjà présentés plus haut, avec leur indice d'avancement de protection respectif.



Périmètre 2020	Nom de l'ouvrage	Commune d'implantation	Nature de la ressource	Indice de protection de la ressource	Commentaires
A : Roi Morvan Communauté (RMCom) pour partie	Prélèvement de Kervrehan	PRIZIAC	ESO	80	
	Prélèvement de Tourlaouen (puits et forages)	PLOURAY	ESO	80	
	Prélèvement de Barrégant-Ellé	LE FAOUE	ESU	80	
	Prélèvement de Lindorum	LE FAOUE	ESO	80	
	Prélèvement de la station de Penneven	LANVENEGEN	ESO	80	
	Prélèvement de Conveau	GOURIN	ESO	40	
	Prélèvement de Pont Saint Yves + Barazer + ruisseau de Conveau	GOURIN	ESU	40	Avis de l'hydrogéologue agréé rendu en janvier 2019. Dossier déposé en mai 2021. En attente d'instruction de l'évaluation environnementale globale puis d'enquête publique pour l'instauration des PPC
	Prélèvement de la Station de Cadigué	GUISCRIF	ESO	80	
	Prélèvement de Strakou, Cost Minez, Castel Dour	ROUDOUALLEC	ESO	80/40	80 : Strakou, Cost Minez // 40 : Castel Dour
RMCom / Langonnet	Prélèvement de Miné Du (puits Rojot - P5, Braz F5 et forage F7, P1 et P2)	LANGONNET	ESO	80	
RMCom / Guémené	Prélèvement de Kerven	LIGNOL	ESO	80	
	Prélèvement de Coetven (puits et forage)	PLOERDUT	ESO	100	Captage prioritaire // 100 : puits et 80 : forage
Ploërmel Communauté / Monterrein	Prélèvement de Kermeur Forages n°1 à 3	MONTERREIN-PLOERMEL	ESO	80	
C : Ploërmel Communauté pour partie	Prélèvement de Lambrun (puits et forage)	PAIMPONT (I. ET V.)	ESO	80	Remise à niveau des forages et arrêts des puits. Révision et clôtures des PPI à prévoir pour les restreindre autour des forages
	Prélèvement du forage du Ninian – Casteldeuc	MOHON	ESO	100	Suivi des pratiques agricoles par le SMGBO
	Prélèvement de Prassay	VAL D'OUST (LE ROC SAINT-ANDRE)	ESO	80	2021 : Maintien ou remise en herbe de 25 ha de terres agricoles aquis en 2021 dans le PPR en prévision de la mise en service et la protection de 2 forages

Périmètre 2020	Nom de l'ouvrage	Commune d'implantation	Nature de la ressource	Indice de protection de la ressource	Commentaires
Ploërmel Communauté / SIAEP Brocéliande - Ploërmel	Prélèvement du Lac au Duc	PLOERMEL	ESU	100	Suivi des pratiques agricoles SMGBO
	Prélèvement La Herbinaye	GUILLAC	ESU	100	Suivi des pratiques agricoles par le SMGBO - captage prioritaire.
Pontivy Communauté / CC Pontivy - Pontivy	Prélèvement de St Patern - Guily - Pont er Griol	LE SOURN/MALGUENAC	ESO	100	Début du suivi des pratiques agricoles par le Syndicat de la vallée du Blavet
	Prélèvement de Poulglass	CLEGUEREC/MALGUENAC	ESO	100	Début du suivi des pratiques agricoles par le Syndicat de la vallée du Blavet
	Prélèvement du Déversoir - Blavet	PONTIVY	ESU	80	
Pontivy Communauté / CC Pontivy - NPC	Prélèvement de Toul Brohet - Keranna	SEGLIEN	ESO	80	Arrêté DUP le 31/03/20
	Prélèvement de Mangoer - Blavet	CLEGUEREC	ESU	80	
	Prélèvement du Sence	MALGUENAC	ESO	100	Début du suivi des pratiques agricoles par le Syndicat de la vallée du Blavet
Pontivy Communauté / Mangoër II	Prélèvement Mangoër II	CLEGUEREC	ESU	80	
B: Pontivy Communauté pour partie, Centre Morbihan Communauté pour partie et de GMVA pour partie	Prélèvement du Guern - Blavet	BAUD	ESU	80	
	Prélèvement de Rimaison - Blavet	PLUMELIAU	ESU	80	
	Prélèvement de Kerjosse	LA CHAPELLE-NEUVE	ESO	80	
	Prélèvement d'eau Kerdaniel	SAINT-JEAN-BREVELAY	ESO	40	
	Prélèvement Pertui Rouge	RADENAC	ESO	80	
Sérent-Lizio	Prélèvement de Bréman-Brancelin	SERENT	ESO	80	
	Prélèvement de Blogo-Pouho	QUILY	ESO	80	
OBC / BVO	Prélèvement de Bellée (Ouest et La Claie)	SAINT-CONGARD	ESU	100	Suivi des pratiques agricoles par le SMGBO
	Prélèvement de Blouzereuil	MISSIRIAC	ESO	100	Suivi des pratiques agricoles par le SMGBO

Périmètre 2020	Nom de l'ouvrage	Commune d'implantation	Nature de la ressource	Indice de protection de la ressource	Commentaires
D : De l'Oust à Brocéliande Communauté pour partie (OBC), Arc Sud Bretagne (ASB) pour partie, Questembert Communauté pour partie et Redon Agglomération pour partie	Prélèvement du Bézier - Houssa	MONTENEUF	ESO	80	
	Prélèvement F3, F7 et F4 La Lande	BEIGNON	ESO	80	
	Prélèvement de Siloret	CARENTOIR	ESO	80	
	Prélèvement de Fondemay	CARENTOIR	ESO	100	Captage prioritaire. Programmes d'actions mis en œuvre par le SMGBO
	Prélèvement de la retenue de Pen-Mur	MUZILLAC	ESU	80	
	Prélèvement du Logo - Pilaire	QUESTEMBERT	ESO	80	
	Prélèvement Les Moulins	RIEUX	ESO	80	
	Prélèvement Gué Blandin	SAINT-JACUT-LES-PINS	ESO	100	Captage prioritaire – programme d'actions mis en œuvre par le SMGBO
	Prélèvement de Carrouis	BEGANNE	ESO	100	Captage prioritaire – programme d'actions sous maîtrise d'ouvrage Eau du Morbihan avec mise en œuvre par la Chambre d'agriculture 56
CCBBO / SIAEP Hennebont	Prélèvement Pont mouton	PLOUHINEC	ESO	80	
AQTA / Pluvigner	Prélèvement de Kergoudeler (puits et forage)	PLUVIGNER	ESO	80	
Auray Quiberon Terre Atlantique	Prélèvement de Hoedic forages	HOEDIC	ESO	80	
	Prélèvement de Houat (puits + forages)	ILE-D'HOUAT	ESO	80	2021 : Inventaire faune-flore en prévision de l'implantation des clôtures autour des PPI des forages
	Prélèvement de la retenue de Tréauray	PLUNERET	ESU	80	
Communauté de communes de Belle-Ile-en-Mer (CCBI)	Prélèvement de Bordilla (retenues Bordilla, Antoureau, Borfloc'h + pompages EB : Locqueltas, Bordustard, Port Guen, Port York, Les Grands Sables et Le Colety)	LE PALAIS / SAUZON / LOCMARIA	ESU	80/40	80 : Bordilla, Antoureau, Borfloc'h, Port York, Les Grands Sables, Le Coléty // 40 : Locqueltas, Bordustard, Port Guen. Etude PPC en cours : prise d'eau de secours en cours de régularisation

SMGBO : syndicat mixte du grand bassin de l'Oust, porteur de contrats de territoire à l'échelle des bassins versants

DUP : déclaration d'utilité publique / PPC : périmètre de protection de captage / PPI : périmètre de protection immédiate / PPR : périmètre de protection rapprochée

ESU : eau de surface ; ESO : eau souterraine

Pour l'année 2021, l'indice global d'avancement de protection de la ressource est de 81% pour une consolidation à l'échelle du périmètre Eau du Morbihan (non compris les achats d'eau extérieurs). En prenant en compte les achats d'eau extérieurs, l'indice est de 82% pour 2021.

Envoyé en préfecture le 05/07/2022

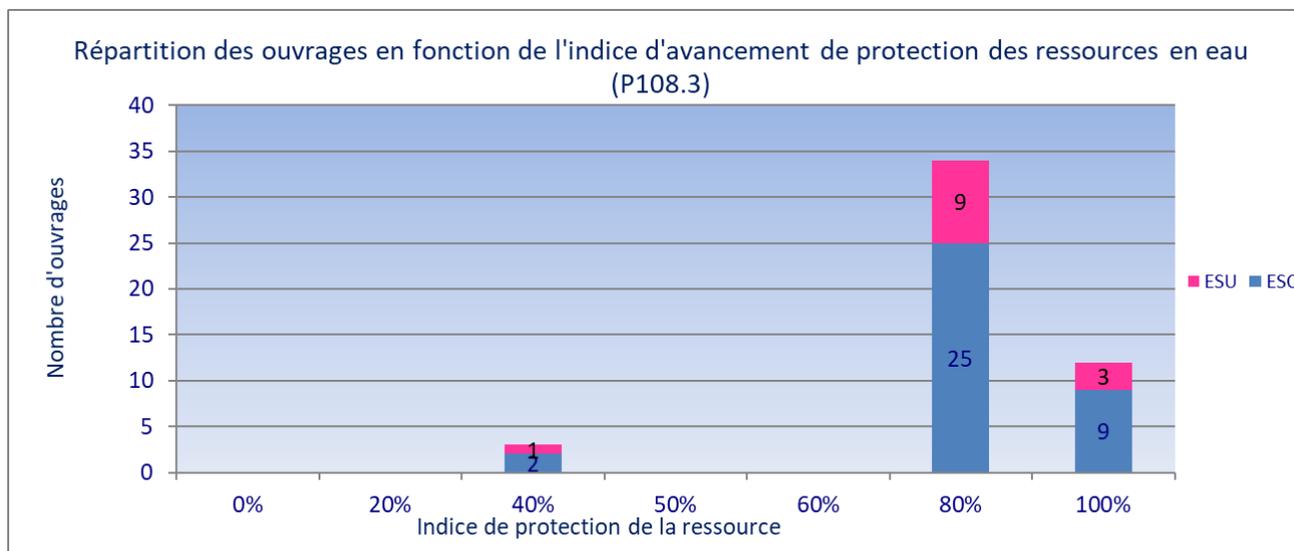
Reçu en préfecture le 05/07/2022

Affiché le 05/07/2022

ID : 056-255601072-20220705-CS_2022_042-DE

Actualités :

- Procédure PPC en cours pour : Toultreincq à Gourin (eaux souterraines + eaux de surface)
- Début de suivi des pratiques agricoles par le syndicat de la vallée du Blavet en 2021 sur plusieurs sites.



Indicateurs supplémentaires concernant les seules collectivités disposant d'une Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL)

Envoyé en préfecture le 05/07/2022
Reçu en préfecture le 05/07/2022
Affiché le **05/07/2022**
ID : 056-255601072-20220705-CS_2022_042-DE

3.5. Durée d'extinction de la dette de la collectivité (P153.2)

La durée d'extinction de la dette se définit comme la durée théorique nécessaire pour rembourser la dette du service si la collectivité affecte à ce remboursement la totalité de l'autofinancement dégagé par le service ou épargne brute annuelle (recettes réelles – dépenses réelles, calculée selon les modalités prescrites par l'instruction comptable M49).

$$\text{durée d'extinction de la dette pour l'année de l'exercice} = \frac{\text{encours de la dette au 31 décembre de l'exercice}}{\text{épargne brute annuelle}}$$

Production-Transport	2020	2021
Encours de la dette au 31 décembre (en €)	31 634 982	28 916 987
Epargne brute annuelle (en €)	2 887 670	2 988 629
Durée d'extinction de la dette (en années)	10,95 10 ans et 11 mois	9,68 9 ans et 8 mois

Le budget n'a pas contracté de nouvel emprunt en 2021, l'encours est donc en nette diminution de 2,7 M€ par rapport à 2020.

Le niveau d'épargne 2021 est en légère hausse par rapport à 2020, la durée d'extinction de la dette diminue donc pour s'établir à 9,68 ans.



4 Financement des investissements

Envoyé en préfecture le 05/07/2022
 Reçu en préfecture le 05/07/2022
 Affiché le 05/07/2022
 ID : 056-255601072-20220705-CS_2022_042-DE



4.1. Montants financiers

Il s'agit du montant HT des travaux ayant fait l'objet, dans l'année, d'un ordre de service ou d'un bon de commande. Le montant ne correspond donc pas nécessairement aux données budgétaires (qui mentionnent les programmes annuels prévus) ni au compte administratif (qui mentionne les paiements effectivement réalisés). Dans le cas présent, seuls les marchés publics d'un montant supérieur à 20 000 € HT et notifiés courant 2021 sont pris en compte. Seule l'agence de l'eau Loire-Bretagne (AELB) intervient en matière de subventions. Seules les aides accordées à ce jour sont indiquées dans le tableau.

Périmètre	Intitulé du marché	Montant H.T.		Montant des subventions AELB en HT
Ploërmel Communauté	Lot 1 - Travaux Forestiers et Paysagers - Sécurisation Barrage Lac au Duc	30 000,00 €	Opérations pour compte de tiers (1/3 à la charge d'Eau du Morbihan soit 674 353€)	
Ploërmel Communauté	Lot 2 - Travaux Terrassement et Génie Civil - Sécurisation Barrage Lac au Duc	1 899 710,00 €		
Ploërmel Communauté	Lot 3 - Hydromécanique et contrôle commandé - Sécurisation Barrage Lac au Duc	93 950,00 €		
Ploërmel Communauté	Travaux de dévoiement des réseaux - Groupement de Commande	238 097,00 €		
RMCom	Construction d'une usine d'eau potable à Minez Du LANGONNET	1 410 120,00 €		260 000,00 €*
Pontivy Communauté	Travaux de construction d'une lagune pour les eaux usées de la station de Séglien lot 1	53 774,00 €		
Pontivy Communauté	Travaux de construction d'une lagune pour les eaux usées de la station de Séglien lot 2	19 637,00 €		
Auray Quiberon Terre Atlantique	Renouvellement canalisation eau brute Hoedic	29 978,00 €		
Ploërmel Communauté	MOE Traitement des boues station Lac au Duc à Ploërmel	28 840,00 €		
Ploërmel Communauté	Renouvellement conduite eau brute Lambrun	39 960,00 €		
Ploërmel Communauté	Réparation tour de prise d'eau UP Lac au Duc à Ploërmel	60 485,00 €		
Eau du Morbihan	Essais de pompages divers forages EDM	24 950,00 €		

*plan France relance

L'état récapitulatif des marchés publics passés selon une procédure adaptée est fourni en annexe 2.

4.2. État de la dette du service

Envoyé en préfecture le 05/07/2022

Reçu en préfecture le 05/07/2022

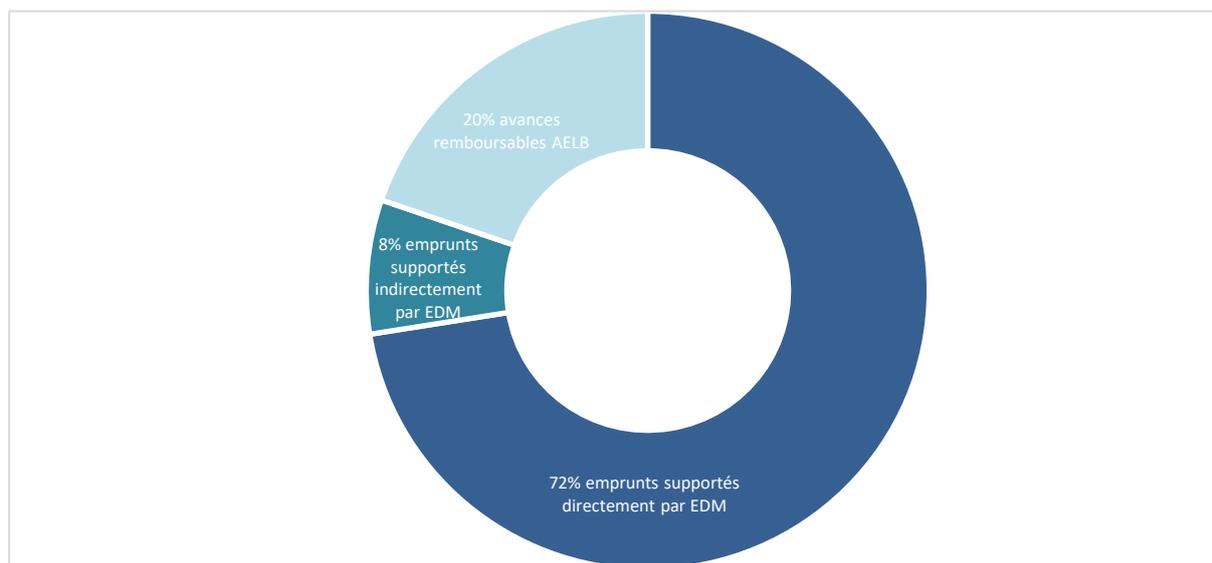
Affiché le 05/07/2022

ID : 056-255601072-20220705-CS_2022_042-DE

L'état de la dette au 31 décembre 2021 fait apparaître les valeurs suivantes :

Répartition de l'encours de la dette au 31 décembre (en €)		
Production-Transport	2020	2021
Emprunts supportés directement par EDM	22 519 014	20 899 374
Emprunts supportés indirectement* par EDM	2 800 051	2 325 597
Avances remboursables de l'agence de l'eau Loire-Bretagne (AELB)	6 315 917	5 692 016
Total	31 634 982	28 916 987

*emprunts remboursés à des collectivités membres au titre de la compétence Production.



Annuité de la dette (en €)			
Production-Transport		2020	2021
Montants remboursés pendant l'exercice	En capital	2 671 376	2 730 849
	En intérêts	357 985	326 316
	Total	3 029 361	3 057 165

L'annuité 2021 se stabilise par rapport à 2020 par la non-contraction d'emprunt sur l'année.

4.3. Amortissements

Amortissements (en €)		
Production-Transport	2020	2021
Dotations aux amortissements	3 807 697	4 035 351

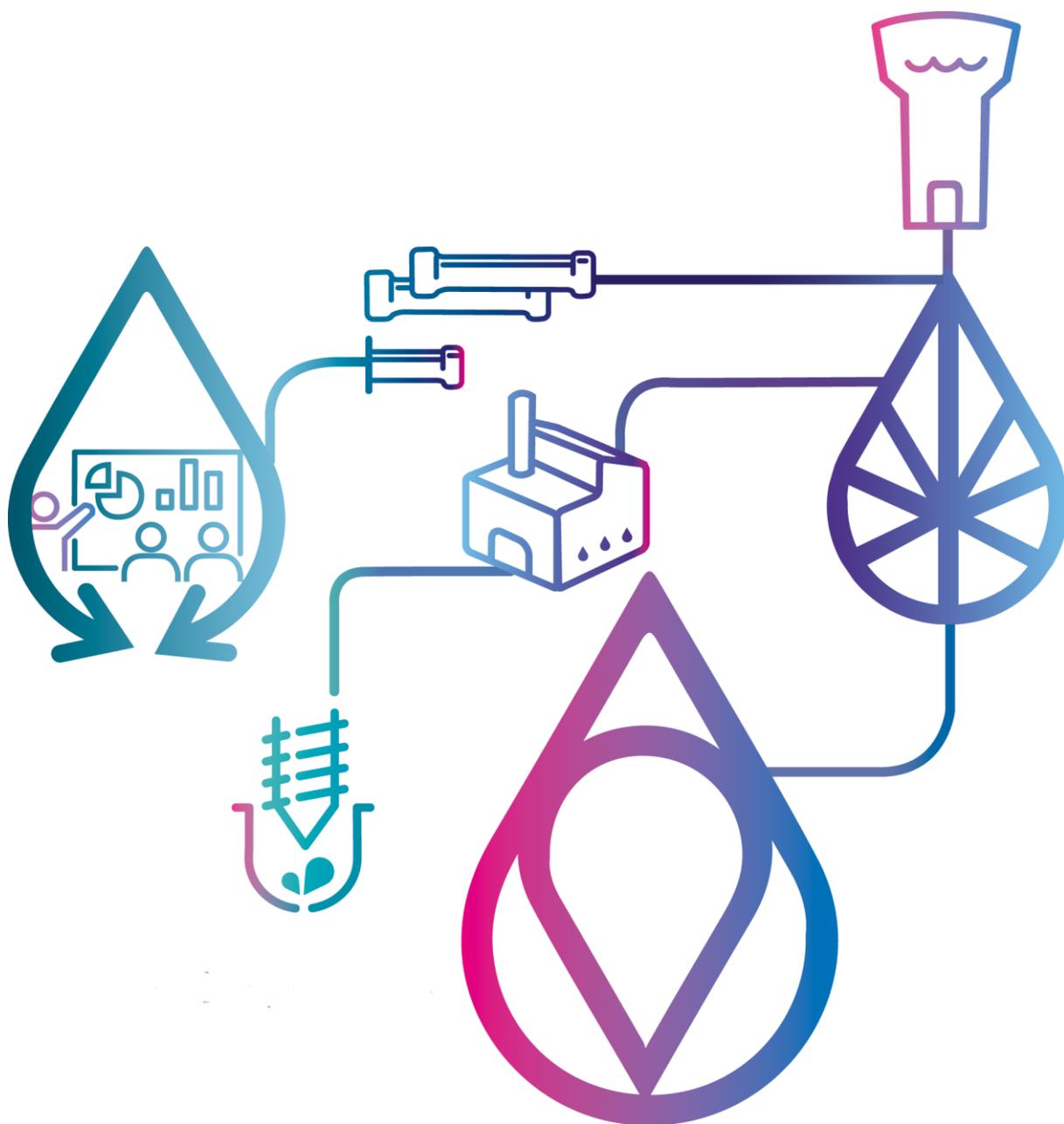
L'intégration en 2021 des travaux de l'UP Ar C'Hastell (Sainte Anne d'Auray) et des réservoirs de Kerguero 2 (Brech) engendre une augmentation des dotations d'amortissements.

4.4. Présentation des programmes pluriannuels de travaux et projets à l'étude

Envoyé en préfecture le 05/07/2022
Reçu en préfecture le 05/07/2022
Affiché le 05/07/2022
ID : 056-255601072-20220705-CS_2022_042-DE

Lors de la réunion du comité syndical du 29 janvier 2021, un plan pluriannuel d'investissement (PPI) a été présenté pour la période 2021-2025 dans le cadre du débat d'orientation budgétaire (DOB).

Ce plan regroupe les programmes pluriannuels de travaux adoptés et les projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'utilisateur et les performances environnementales du service. L'extrait relatif aux compétences Production et Transport est joint en annexe 3.



5 Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

Envoyé en préfecture le 05/07/2022

Reçu en préfecture le 05/07/2022

Affiché le **05/07/2022**

ID : 056-255601072-20220705-CS_2022_042-DE

Depuis 2009, Eau du Morbihan soutient financièrement les associations porteuses d'un projet de solidarité internationale, en lien avec l'eau potable et ayant une attache avec le Morbihan.

En 2021, le comité syndical a engagé une réflexion visant à faire évoluer le dispositif d'aides aux associations en instaurant une procédure d'appel à projets renouvelée chaque année, sur la base d'une enveloppe budgétaire fixée par le Comité Syndical et organisée selon un dispositif de financement établi.

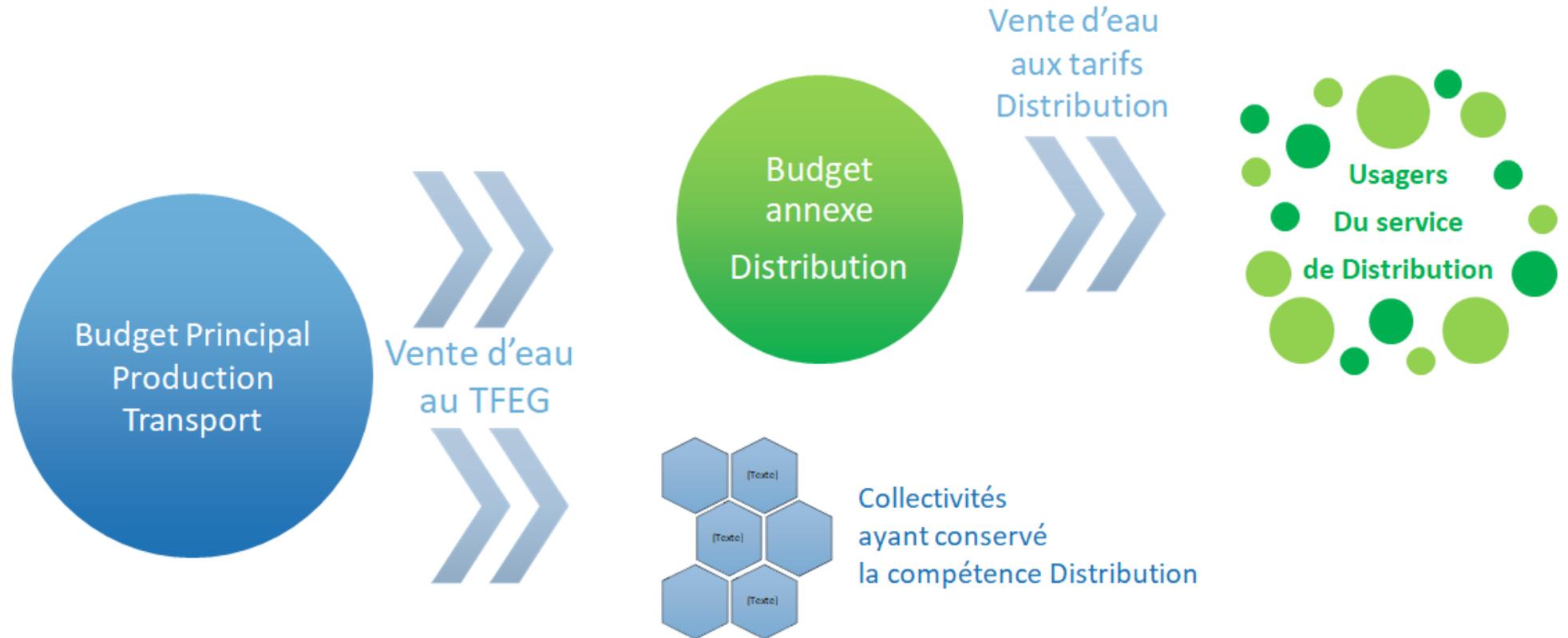


6 Tableau récapitulatif des indicateurs

		Exercice 2020	Exercice 2021
	Indicateurs descriptifs des services		
D102.0	Prix HT au m ³ vendu aux services de distribution	0,62 €HT/m ³	0,64 €HT/m ³
	Indicateurs de performance		
P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie <i>(consolidé sur tout le territoire Eau du Morbihan)</i>	100%	100%
P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques <i>(consolidé sur tout le territoire Eau du Morbihan)</i>	100%	89,9%
P103.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable – <i>réseau d'interconnexions</i>	90	90
P104.3	Rendement du réseau de distribution – <i>réseau d'interconnexions</i>	96%	97%
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés – <i>réseau d'interconnexions</i>	4,7 m ³ /km/j	4,1 m ³ /km/j
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau – <i>réseau d'interconnexions</i>	4,5 m ³ /km/j	3,9 m ³ /km/j
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable – <i>réseau d'interconnexions</i>	0,11%	0,11%
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau <i>(consolidé sur tout le territoire Eau du Morbihan y compris achats d'eau extérieurs)</i>	81%	82%
P153.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité – <i>Production Transport</i>	10,95 années	9,68 années

ANNEXE 1 – Structure budgétaire

Envoyé en préfecture le 05/07/2022
Reçu en préfecture le 05/07/2022
Affiché le 05/07/2022
ID : 056-255601072-20220705-CS_2022_042-DE



ANNEXE 2 – Liste des marchés Production Transport notifiés en 2021

Envoyé en préfecture le 05/07/2022

Reçu en préfecture le 05/07/2022

Affiché le **05/07/2022**

ID : 056-255601072-20220705-CS_2022_042-DE

Collège territorial	Intitulé du marché	Titulaire	Montant H.T.	Date de notification (signée par l'entreprise)
Ploërmel Communauté	Lot 1 - Travaux Forestiers et Paysagers - Sécurisation Barrage Lac au Duc	ID VERDE	30 000,00 €	26/02/2021
Ploërmel Communauté	Lot 2 - Travaux Terrassement et Génie Civil - Sécurisation Barrage Lac au Duc	VINCI CONSTRUCTION MARITIME	1 899 710,00 €	26/02/2021
Ploërmel Communauté	Lot 3 - Hydromécanique et contrôle commandé - Sécurisation Barrage Lac au Duc	VERCHEENNE	93 350,00 €	26/02/2021
Ploërmel Communauté	Travaux de dévoiement des réseaux - Groupement de Commande	COCA ATLANTIQUE	238 097,00 €	18/03/2021
RMCom	Construction d'une usine d'eau potable à Minez Du LANGONNET	SAUR/AGC/TSM	1 410 120,00 €	23/07/2021
Pontivy Communauté	Travaux de construction d'une lagune pour les eaux usées de la station de Séglien lot 1	DEHE TP	53 774,00 €	18/06/2021
Pontivy Communauté	Travaux de construction d'une lagune pour les eaux usées de la station de Séglien lot 2	IDEX	19 637,00 €	21/06/2021
Ploërmel Communauté	MOE Traitement des boues station Lac au Duc à Ploërmel	NTE	28 840,00 €	16/09/2021
Auray Quiberon Terre Atlantique	Renouvellement canalisation eau brute Hoedic	SPAC	29 978,00 €	
Ploërmel Communauté	Renouvellement conduite eau brute Lambrun	COCA ATLANTIQUE	39 960,00 €	16/08/2021
Ploërmel Communauté	Réparation tour de prise d'eau UP Lac au Duc à Ploërmel	ATLANTIC GENIE CIVIL	60 485,00 €	26/08/2021
Eau du Morbihan	Essais de pompages divers forages EdM	GHI	24 950,00 €	30/08/2021

ANNEXE 3 – PPI (montants en M€ HT)

Envoyé en préfecture le 05/07/2022

Reçu en préfecture le 05/07/2022

Affiché le 05/07/2022

ID : 056-255601072-20220705-CS_2022_042-DE

PROGRAMME PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT 2021-2025 - Débat d'orientations budgétaires 2021 (en M€)

	Commissions locales	Opérations	localisation	2020 et antérieur	2021 dont Restes à réaliser	2022	2023	2024	2025	2026 et suivants	total	commentaires	
UNITES DE PRODUCTION/STOCKAGE/CANALISATIONS	AQTA	Tréauray	Sainte Anne d'Auray	13,62	2,18						15,80	Construction nouvelle unité de production	
	AQTA	Réhab dispositif eau brute Houat	Houat	0,08					0,15		0,23	Diagnostic hydraulique et canalisations eaux brutes	
	AQTA	Etanchéité bache Houat	Houat							0,25	0,25	développements racinaires	
	Belle-Ile	Sécurisation et ressource belle ile	Belle Ile	0,20					0,05	0,61	0,86	Réaménagement Loqueltas	
	Belle-Ile	reprise béton antoureau	Le Palais							0,15	0,15	protection béton	
	AQTA	Kergoudeleer	Pluvigner						0,05	0,40	0,45	raccordement forage de Filerit	
	EDM	Mise à niveau des stations ESO	EDM	0,98	0,16	0,10	0,20	0,00			1,44	Programme global hiérarchisé de remise à niveau du patrimoine des stations d'eau souterraine	
	EDM	Mise à niveau des réservoirs de tête	EDM	1,89	0,05						1,94	Programme global hiérarchisé de remise à niveau des réservoirs Production	
	EDM	Mise à niveau des réservoirs de tête -T2	EDM				0,07	0,25	0,25		1,00	Tranche 2 - Programme global hiérarchisé de remise à niveau des réservoirs Production	
	EDM	Démolition de stations à l'arrêt -T2	EDM								0,20	Tranche 2 - Programme démolition des stations à l'arrêt	
	EDM	Déplacement/renou canalisation	EDM	0,11	0,18	0,10	0,10	0,10	0,10		0,69	Enveloppe pour faire face aux projets d'aménagement / renouvellement	
	Roi Morvan communauté	Toultreincq	Gourin	0,14		2,50	3,30	0,20			6,14	Refonte UP, sécurisation et diversification de la ressource	
	Roi Morvan communauté	Tourlaouen	Plouray			0,04	0,10	0,23			0,37	extension capacité à 60 m3/h	
	Roi Morvan communauté	Minez Du	Langonnet	0,02	0,61	0,50	0,00				1,13	Modernisation/fiabilisation	
	Arc Sud Bretagne	Pen Mur	Muzillac					0,05			0,05	Diagnostic et étude préliminaire	
	Ploërmel communauté	Prassay	Val d'Oust						0,04	0,76	0,80	Mise à niveau UP	
	Ploërmel communauté	Lambun	Paimpont	0,03							0,03	Réhab forages + abandon puits	
	Ploërmel communauté	Lacau duc	Ploërmel	0,01	0,12	0,60	0,15				0,88	revêtement prétraitement + étude préliminaire filière boue	
	Pontivy communauté	Perthuis rouge	Radenac				0,05	0,40			0,20	réalisation bache pour sécu UP et sécurisation Rohan	
	Pontivy communauté	Keranna	Séglien		0,07						0,07	Lagune	
Questembert communauté	Le Logo	Questembert		0,22						0,22	travaux sur filière		
edon agglomération	Carrouis	Béganne								0,25	Etude préliminaire de raccordement du forage de 25 m3/h et adaptation de la filière		
SOUS-TOTAL					3,59	3,84	3,97	1,23	0,64				
					Total PPI 2021-2025					13,27			
BARRAGES	Belle Ile	Barrage Boffloc'h	Belle Ile	0,02						0,63	0,65	réhausse pour augmentation du stock	
	Ploërmel communauté	Barrage du Lac au Duc	Ploërmel - Taupont	0,03	1,74	0,47					2,24	sécurisation + évacuateur de crues (participation des co-propriétaires et cc) + déplacement conduite + tour de prise	
SOUS-TOTAL					1,74	0,47	0,00	0,00	0,00				
					Total PPI 2021-2025					2,21			
RESSOURCES PPC	EDM	Recherches en eau	EDM	1,17	0,45	0,25	0,20	0,20	0,20		2,47	recherche en eau et études sur ressource	
	EDM	PPC	EDM	0,61	0,41	0,30	0,20	0,20	0,20		1,92	procédure + indemnisation + acquisition foncière	
SOUS-TOTAL					0,86	0,55	0,40	0,40	0,40				
					Total PPI 2021-2025					2,61			
TRANSPORT	EDM	liaison MAXENT (35) Fosse Noire	Beignon	0,02	0,18					2,15	2,35	projet conjoint avec Ouest 35-calendrier fonction du Syndicat Ouest 35	
	EDM	Réservoir de Locmaria	Ploërmel		0,04	0,12					0,16	reprise étanchéité	
	EDM	sécurisation ex-SIAEP de Rohan	Pontivy CC (Rohan)	0,03	0,02			0,15		3,05	3,25	sécurisation - bache Perthuis Rouge	
	EDM	Feeder Baud - Brech	Baud-Brech	0,02	0,13				2,00	11,50	13,65	étude préliminaire (tracé, contraintes ...)	
SOUS-TOTAL					0,37	0,12	0,00	0,15	2,00				
					Total PPI 2021-2025					2,64			
TOTAL PRODUCTION-TRANSPORT					6,56	4,98	4,37	1,78	3,04				
					Total PPI 2021-2025					20,73			

Édition mars 2022
CHIFFRES 2021

L'agence de l'eau

vous informe



POURQUOI DES REDEVANCES ?

Les redevances des agences de l'eau sont des recettes fiscales environnementales perçues auprès de ceux qui utilisent l'eau et qui en altèrent la qualité et la disponibilité (consommateurs, activités économiques).

Les agences de l'eau redistribuent cet argent collecté sous forme d'aides pour mettre aux normes les stations d'épuration, fiabiliser les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions d'origine agricole, améliorer le fonctionnement naturel des rivières...

Au travers du prix de l'eau, chaque habitant contribue à ces actions au service de l'intérêt commun et de la préservation de l'environnement et du cadre de vie.

LE SAVIEZ-VOUS ?

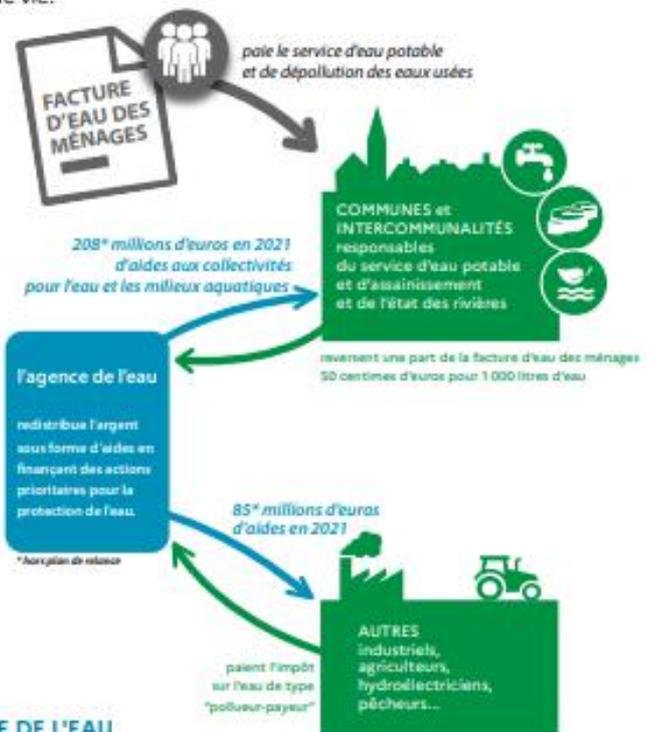
Vous pouvez retrouver le prix de l'eau de votre commune sur : www.services.eaufrance.fr

Les composantes du prix de l'eau :

- le service de distribution de l'eau potable (abonnement, consommation)
- le service de collecte et de traitement des eaux usées
- les redevances de l'agence de l'eau
- les contributions aux organismes publics (OFB, VNF...) et l'éventuelle TVA

Le prix moyen de l'eau en Loire-Bretagne est de 4,37 euros TTC par m³ (Stapes - données agrégées disponibles - 2020).

www.services.eaufrance.fr/docu/SDFEA_video.mp4



NOTE D'INFORMATION DE L'AGENCE DE L'EAU

Document à joindre au RPQS - Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement

L'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales, modifié par la loi n°2016-1087 du 8 août 2016 - art.31, impose à la ou le maire ou à la ou la président-e de l'établissement public de coopération intercommunale l'obligation de présenter à son assemblée délibérante un RPQS - rapport annuel sur le prix et la qualité du service public - destiné notamment à l'information des usagers. Ce rapport (RPQS) est présenté au plus tard dans les neuf mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné. La/le maire ou La/le président-e de l'établissement public de coopération intercommunale joint la présente note d'information établie chaque année par l'agence de l'eau ou l'office de l'eau sur les redevances figurant sur la facture d'eau des abonnés et sur la réalisation de son programme pluriannuel d'intervention. RPQS - des réponses à vos questions : <http://www.services.eaufrance.fr/question/rpqs/vos-questions>

D'OÙ PROVIENNENT LES REDEVANCES 2021 ?

En 2021, le montant global des redevances (tous usages de l'eau confondus) perçues par l'agence de l'eau s'est élevé à plus de 382 millions d'euros dont plus de 279 millions en provenance de la facture d'eau.

recettes / redevances

Qui paie quoi à l'agence de l'eau pour 100 € de redevances en 2021 ?

(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 €) - source agence de l'eau Loire-Bretagne



À QUOI SERVENT LES REDEVANCES ?

Grâce à ces redevances, l'agence de l'eau apporte, dans le cadre de son programme d'intervention, des concours financiers (subventions) aux personnes publiques (collectivités territoriales...) ou privées (acteurs industriels, agricoles, associatifs...) qui réalisent des actions ou projets d'intérêt commun au bassin ayant pour finalité la gestion équilibrée des ressources en eau. Ces aides réduisent d'autant l'impact des investissements des collectivités, en particulier, sur le prix de l'eau.

interventions / aides

Comment se répartissent les aides pour la protection des ressources en eau pour 100 € d'aides en 2021 ?

(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 € d'aides en 2021) - source agence de l'eau Loire-Bretagne. 2021 est la troisième année du 1^{er} programme d'intervention (2019-2024) de l'agence de l'eau.



En 2021, sur 100 euros d'aides, 11,57 euros sont destinés à la solidarité envers les communes rurales. Avec France Relance (Etat), l'agence a consacré 43,7 millions d'euros supplémentaires pour les investissements dans le domaine de l'eau.

ACTIONS AIDÉES PAR L'AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE EN 2021

L'année 2021 marque la troisième année du 11^e programme d'intervention de l'agence de l'eau Loire-Bretagne et de son contrat d'objectif et de performance 2019-2024 signé avec l'État. Des indicateurs annuels permettent de mesurer et suivre les efforts des maîtres d'ouvrage et de l'agence de l'eau en faveur des ressources en eau et des milieux aquatiques.

EN 2021...



* MAEC : mesures agro-environnementales et climatiques / BIO : pour agriculture biologique / PSE : paiement pour services environnementaux

CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'eau est un des marqueurs principaux du changement climatique.

Près de 45 % du programme d'intervention de l'agence de l'eau Loire-Bretagne est consacré au changement climatique en 2021 :

- solutions fondées sur la nature ;
- gestion et partage de la ressource ;
- économies d'eau ;
- gestion durable des eaux de pluie ;
- étude ;
- sensibilisation ;
- communication...

4 720 projets ont été financés par l'agence de l'eau Loire-Bretagne pour un montant de près de 340 millions d'euros d'aides.

Des projets portés par les collectivités, les acteurs économiques et les associations pour lutter contre les pollutions, restaurer les milieux aquatiques, améliorer la surveillance des milieux, sensibiliser aux enjeux de l'eau ou encore assurer la solidarité internationale.

SDAGE 2022-2027 ET PROGRAMME DE MESURES

Après les questions importantes et l'état des lieux, point de départ du diagnostic et des principaux enjeux du bassin, le comité de bassin Loire-Bretagne a adopté le 3 mars 2022, le Sdage 2022-2027 et donné un avis favorable au programme de mesures associé.

Ce vote permet de continuer à construire ensemble l'avenir de ce patrimoine précieux et essentiel qu'est l'eau.



<https://sdage-sage.eau-loire-bretagne.fr>

LA CARTE D'IDENTITÉ DU BASSIN LOIRE-BRETAGNE

Des sources de la Loire et de l'Allier jusqu'à la pointe du Finistère, le bassin Loire-Bretagne couvre 155 000 km², soit 28 % du territoire métropolitain. Il correspond au bassin de la Loire et de ses affluents, du mont Gerbier-de-jonc jusqu'à Nantes, de la Vilaine et des bassins côtiers bretons, vendéens et du Marais poitevin.

Il concerne 335 communautés de communes, 6 800 communes, 36 départements et 8 régions en tout ou partie et plus de 13 millions d'habitants.

Délégation Armorique

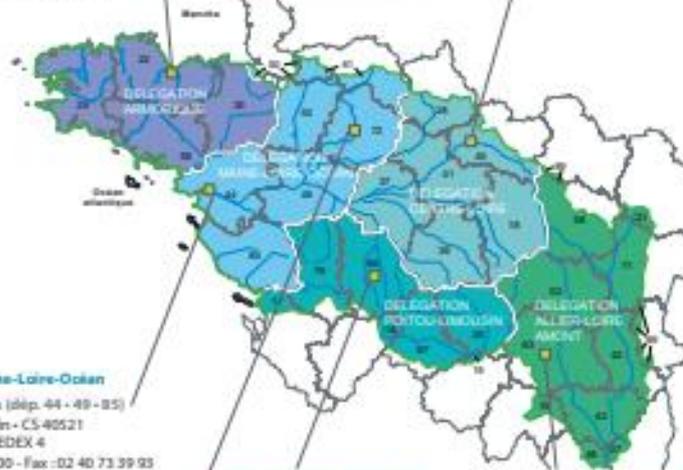
Parc technologique du zoopôle
Espace d'entreprises Kerma - Bât. B
18 rue de Sabot
22440 PLOUFRAGAN
Tél. : 02 96 33 62 45 - Fax : 02 96 33 62 42
armorique@eau-loire-bretagne.fr

Agence de l'eau Loire-Bretagne

9 avenue Buffon - CS 36339
45063 ORLÉANS CEDEX 2
Tél. : 02 38 51 73 73 - Fax : 02 38 51 74 74
contact@eau-loire-bretagne.fr
agence.eau-loire-bretagne.fr

Délégation Centre-Loire

9 avenue Buffon - CS 36339
45063 ORLÉANS CEDEX 2
Tél. : 02 38 51 73 73 - Fax : 02 38 51 73 25
centre-loire@eau-loire-bretagne.fr



Les 7 bassins hydrographiques métropolitains



Délégation Maine-Loire-Océan

→ Site de Nantes (dépt. 44 - 49 - 85)
Trus Eugène Verlin - CS 40521
44105 NANTES CEDEX 4
Tél. : 02 40 73 06 00 - Fax : 02 40 73 39 93
mlo-nantes@eau-loire-bretagne.fr

Délégation Poitou-Limousin

7 rue de la Goëlette - CS 20040
86282 SAINT-BENOIT CEDEX
Tél. : 05 49 38 09 82 - Fax : 05 49 38 09 81
poitou-limousin@eau-loire-bretagne.fr

Délégation Allier-Loire amont

19 allée des eaux et forêts
Site de Marmillat sud - CS 40039
63370 LEMPDES
Tél. : 04 73 17 07 10 - Fax : 04 73 93 54 62
allier-loire-amont@eau-loire-bretagne.fr

Délégation Le Mans

→ Site du Mans (dépt. 49 - 50 - 53 - 61 - 72)
17 rue Jean Grémillon - CS 12104
72021 LE MANS CEDEX 2
Tél. : 02 43 86 96 18 - Fax : 02 43 86 96 11
mlo-lemans@eau-loire-bretagne.fr



Suivez l'actualité    

de l'agence de l'eau Loire-Bretagne : agence.eau-loire-bretagne.fr
& aides-redevances.eau-loire-bretagne.fr

Découvrez les podcasts



<https://enimmersion-eau.fr/saison-3/podcast/>



Retrouvez aussi toutes les ressources sur le site enimmersion-eau.fr



service public d'eau potable

27 rue de Luscanen • CS 72011 • 56 001 Vannes cedex
02 97 47 91 39 • contact@eaudumorbihan.fr
www.eaudumorbihan.fr